

## Renaudie *a 30 ans*

### MISSION LOCALE

## Trente ans

Pour l'emploi  
et la formation des jeunes  
► Pages 8 et 9

### AMÉNAGEMENT

## Projet Daudet

Réunion publique le 10 avril  
► Page 12

### CENTRE ÉRIK-SATIE

## Quinzaine musicale

Du 8 au 19 avril  
► Page 16

### CONVENTION

## MJC et Ville

Des valeurs partagées  
► Page 20

**P**lus qu'un quartier aux formes dynamiques, hors normes et innovantes, Renaudie est avant tout un lieu de vie pensé et dessiné par un architecte humaniste qui prônait le droit à la ville pour tous. Un projet social ambitieux qui place chaque habitant comme acteur du vivre ensemble ♦  
Page 3

**Du 2 au 6 avril**

**Semaine du développement durable**

• **Jeudi 4 avril**

Ciné-débat : Polluting paradise

À 20 h - Mon Ciné

• **Samedi 6 avril**

Un samedi à l'eau (Festi'troc, 11 h-15 h 30) ; expérimentations avec Les P'tits débrouillards (11 h-12 h et 13 h-15 h) ; Balade au fil de l'eau, (14 h-17 h) ; spectacle Cousin Crad'eau, (15 h 30).

De 9 h à 16 h 30 - MQ G.-Péri ♦

**Samedi 6 avril**

**Forum Jobs d'été**

De 10 h à 18 h - Pôle jeunesse ♦

**Mercredi 10 avril**

Mois de la création francophone

**La folle journée ou Le mariage de Figaro**

Théâtre

À 20 h - L'heure bleue ♦

**Du 8 au 19 avril**

Quinzaine musicale

Spectacles

À 20 h 15 - Salle Ambroise-Croizat ♦

**Samedi 13 avril**

Mois de la création francophone

**Le bal des esprits**

Musique et bal

À 20 h - L'heure bleue ♦

**Mercredi 17 avril**

**Le petit prince**

Spectacle pluridisciplinaire dès 8 ans

À 15 h - L'heure bleue ♦

**Jeudi 18 avril**

**Conseil municipal**

À 18 h - Maison communale ♦

**Mercredi 24 avril**

**Commémoration du génocide arménien**

À 11 h 45 - Place du 24-avril-1915 ♦

**Samedi 27 avril**

**Marché aux fleurs**

De 8 h à 18 h - Place du 24-avril-1915 ♦

**Dimanche 28 avril**

**Libération des camps de concentration nazis**

À 11 h - Monument aux morts de la Déportation

## ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

# Préparer l'avenir ensemble

**SMH mensuel – Dans le précédent édito sur la réforme des rythmes scolaires, vous nous annoncez les rencontres avec les enseignants et les parents d'élèves, où en sommes-nous aujourd'hui ?**

**RENÉ PROBY :** Cette réforme importante va modifier la vie quotidienne de chacun et doit être menée, avant tout, dans l'intérêt des enfants. C'est pourquoi, après concertation avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves, et conformément au souhait émis par la majorité municipale, il a été décidé de demander le report de la mise en place de cette réforme en 2014, afin de mener à bien la réflexion indispensable et de créer la synergie nécessaire à la réussite de ce vaste chantier. Par ailleurs, au Conseil municipal du mois de mars, j'ai volontairement proposé une délibération pour acter notre choix politique.

**SMH mensuel – Comment le travail va-t-il être engagé dans les mois qui viennent ?**

**RENÉ PROBY :** Après ces deux premières concertations, un calendrier de travail a été mis en place. L'idée pour nous est de réfléchir sur la globalité du rythme de l'enfant. C'est pourquoi, nous allons nous rapprocher de tous nos partenaires (syndicats d'enseignants, assistantes maternelles, monde associatif...). Ce sera aussi pour nous l'occasion de mener à bien la réflexion d'ensemble qui permettra à la Ville et à ses partenaires de concrétiser un projet éducatif territorial dans des conditions optimales afin d'assurer la qualité des dispositifs à mettre en place. Pour nous aider dans cette analyse, la Ville organisera le 21 mai, à L'heure

bleue, en soirée, une rencontre en direction de toute la population, avec des professionnels qui travaillent sur les rythmes de l'enfant.

**SMH mensuel – La pose de la première pierre de la résidence intergénérationnelle "Chopin" s'est tenue récemment, quel message voulez-vous faire passer avec ce type d'habitat ?**

**RENÉ PROBY :** Ces logements sont publics et intergénérationnels. Ils nous permettent à la fois de répondre à la demande sociale et au besoin d'autonomie des personnes âgées. Ils vont contribuer à développer le vivre ensemble et la citoyenneté puisqu'une charte d'entraide et de voisinage viendra renforcer les relations entre les familles et les plus anciens. Nous comptons sur les personnes âgées parce qu'elles participent à créer du lien social dans

la cité, parce que nous voulons qu'existe un dialogue entre les âges et qu'elles sont à ce titre des acteurs majeurs de cette politique. C'est aussi profiter de leur expertise et de leur expérience pour accompagner les plus jeunes. Face à la crise qui frappe et au délitement des liens sociaux qui s'opère, nous devons recréer du collectif, redonner tout son sens à la "solidarité". Le dialogue entre les générations, parce qu'il est porteur d'espoir et de générosité, est le meilleur moyen d'y parvenir. C'est là tout l'enjeu de la politique intergénérationnelle que nous défendons à Saint-Martin-d'Hères ♦ Propos recueillis par MB



## LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR CLED'12



**SMH mensuel n° 360 - Avril 2013**

Journal mensuel d'informations - CS 50 007  
38401 Saint-Martin-d'Hères cedex.  
Tél. 04 76 60 74 06 - www.ville-st-martin-dheres.fr  
**Directeur de la publication :** René Proby  
**Rédaction :** Emeric Merlin, Nathalie Piccarreta, François Roquin, Jean-Pierre Chambon.  
**Mise en page :** Gilbert Quiais.  
**Photos :** Patricio Pardo-Avalos, Catherine Chapusot, François Henry, Pierre Prevost.  
Courriel : communication@ville-st-martin-dheres.fr  
Dépôt légal 06.04.13 - Imprimerie Technic Color  
Tirage : 18 200 exemplaires  
Publicité : 04 76 60 74 02



■ ARCHITECTURE

# Renaudie, 30 ans d'histoire urbaine et humaine



C'est en 1972 que la Ville de Saint-Martin-d'Hères confie à l'architecte Jean Renaudie l'aménagement d'un quartier qui devait être le nouveau centre ville. Suite au décès de l'architecte, célèbre pour être l'un des pionniers de la mixité urbaine, son fils Serge mènera le chantier jusqu'au milieu des années 1980. Avec ses formes hors normes, ses terrasses balcons et son projet social plaçant chaque habitant comme acteur de la vie collective, cette architecture a indéniablement marqué une rupture urbaine avec les grands ensembles, plus connus sous le nom de "barres" ou "tours", bâtis à partir des années 1950. Le quartier a aujourd'hui 30 ans. "Renaudie" possède son identité et ne cesse d'interpeller, de susciter, mais aussi d'émerveiller, à l'image d'une œuvre d'art ◆ EM

Architecte urbaniste  
**Serge Renaudie**  
« L'architecture n'est pas innocente »

« J'ai passé cinq ans de ma vie à vivre dans ce quartier où j'avais établi mon atelier pendant la durée du chantier. Ce qui était exceptionnel ici, c'était le redéploiement d'une nouvelle façon de dessiner l'architecture, en refusant les normes de l'époque, et en travaillant sur des formes en courbes qui créent de véritables dynamiques. Jean Renaudie avait l'habitude de dire que "l'architecture n'est pas innocente". En tant qu'architecte, il considérait de sa responsabilité de créer des cadres qui favorisent la vie collective tout en préservant l'intimité de la vie privée. Comme aucun habitant n'est identique à son voisin, il n'y a aucune raison de construire des logements tous identiques et standardisés. Mon père prônait "le droit à la ville pour tous", même dans un logement social. Pour lui comme pour moi, l'architecture doit offrir autre chose qu'un clapier, plus qu'une façade. D'où l'idée des terrasses balcons, qui, outre le côté écologique avant-gardiste avec les 30 centimètres de terre qui permettent une protection thermique et d'étanchéité naturelle, avait pour

vocation de créer du lien social. Jean Renaudie était très attaché à l'action collective, au vivre ensemble et à l'engagement des habitants. D'ailleurs, le béton ne devait être que le support de la végétation plantée par les résidents qui terminaient ainsi l'architecture du quartier. » ◆

Habitante du quartier  
**Florence Landois**  
« Un mode de vie pas comme les autres »

« Je suis arrivée à Renaudie comme locataire en 1994. Je voulais habiter ce quartier depuis l'époque de mes études où je résidais à Champberton. J'étais fascinée par cette architecture extérieure. L'alliance du béton et de la végétation, les formes triangulaires et les superbes terrasses balcons. Quatre ans plus tard, je suis devenue propriétaire. Cette fois-ci j'ai été conquise par l'intérieur des logements et le cadre de vie offert au quotidien. Il n'y a pas un appartement qui se ressemble. J'ai beaucoup de plaisir à inviter des amis et à les voir découvrir un logement qui se différen-

Association culturelle  
**Baz'Art(s)**  
Une présence artistique

Outre les mixités entre logements publics et privés, commerces et établissements municipaux, le quartier accueille depuis plus de dix ans des compagnies en résidence artistique dans la ville (ACA, ainsi danse, Théâtre du Réel et Vox International). Regroupés au

sein de l'association Baz'Art(s) – qui est également le nom du local/appartement qui dispose de bureaux et d'une salle de répétition notamment – les artistes locaux écrivent, répètent, donnent des spectacles et font vivre des projets expérimentaux avec les habitants, apportant ainsi une richesse culturelle au quartier. L'an dernier, l'association a créé le Festival Foul'baz'Art, un événement autour de la pratique artistique, avec des ateliers de hip hop, de danse contemporaine et de théâtre, des spectacles d'amateurs et de professionnels et des scènes ouvertes. La 2<sup>e</sup> édition du Foul'baz'Art aura lieu du 28 au 30 juin prochains autour du thème "Les étoiles de Renaudie". « Dans l'optique de s'intégrer pleinement au quartier Renaudie, de rencontrer ses habitants et de créer des liens avec eux afin de casser la barrière invisible et la sensation d'inaccessibilité que peut représenter la culture et les arts vivants pour certains, nous sortirons à nouveau de nos locaux pour proposer au public des spectacles gratuits et des ateliers sur la place Pierre-Mendès-France. » ◆

**Renaudie**

**Habiter**

Dessiné par Jean Renaudie (Grand Prix national de l'architecture en 1979), le quartier est composé de 471 logements tous différents. Les déplacements dans le quartier s'effectuent par des cheminements piétons sinueux, imaginés comme des sentiers qui arpentent une colline. Près de 1 500 habitants résident dans le quartier ◆

**Patrimoine**

**XX<sup>e</sup> siècle**

Trois opérations architecturalement proches ont été dessinées par Jean Renaudie, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), Saint-Martin-d'Hères et Givors (Rhône) où le quartier est nommé "La Cité des étoiles" et a reçu le Label Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle ◆

**1 2** Du 3 au 9 mars, une délégation arménienne de Khor Virap a été accueillie par l'association France-Russie-CEI et la Ville. Le dépôt de gerbe au pied du monument commémorant le génocide arménien et la réception officielle organisée salle du Conseil municipal figuraient parmi les temps forts de ce séjour qui marquait le 1<sup>er</sup> anniversaire de la signature du protocole d'amitié et de coopération entre les villes de Saint-Martin-d'Hères et Khor Virap



**3** Dans le cadre de l'opération "En scènes" programmée du 13 au 23 mars dans la région Rhône-Alpes, L'heure bleue a ouvert ses portes au public. L'occasion pour les visiteurs de découvrir les coulisses de la salle de spectacle municipale



**4** Les bibliothèques ont fait des centaines d'heures de la vente de livres organisée suite au destockage de leurs fonds. 4 170 ouvrages ont été proposés à la vente pour la somme modique de 1 ou 2 €



**5** Organisé par le Pôle jeunesse en direction des 15-16 ans, le forum En route pour l'été a vu passer plus de 90 jeunes et leurs parents venus s'informer et construire leurs projets de vacances. A l'issue des deux journées, cinq dossiers ont été bouclés et une douzaine était en cours de finalisation



**6 7** Lors de deux réunions organisées en direction des directeurs d'écoles et des délégués de parents d'élèves, la municipalité a fait part de sa décision de reporter l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 et de prendre le temps de la réflexion collective nécessaire à la mise en place d'un projet cohérent plaçant l'enfant au cœur d'un projet éducatif global ambitieux et de qualité

**8** La Ville et la SDH ont concrétisé un



engagement de plusieurs années en signant une convention de partenariat fondée notamment sur l'accueil de la demande de logement et la politique d'attribution, l'entretien et la réhabilitation du patrimoine existant, la programmation et la construction de logements publics et en accession sociale

**9** Mis en place par la bibliothèque G.-Péri, les ateliers numériques proposent de découvrir ou d'approfondir ses connaissances en informatique, de s'initier à certains logiciels ou encore d'y voir plus clair avec Internet et ses fonctionnalités

**10** 51 ans après la fin de la guerre d'Algérie, la Ville, les présidents du comité de liaison des anciens combattants de Saint-Martin-d'Hères et de la section locale de la fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca) ainsi que les représentants des partis communiste et socialiste locaux ont commémoré la 1<sup>ère</sup> Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc. À l'issue de la cérémonie, la Fnaca a remis une médaille marquant le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'association au maire, René Proby

**11** Dans le cadre des actions qu'il développe en direction des aidants familiaux et de leurs proches, le CCAS propose trois fois par an une journée d'escapade "Un air de famille", comme ce fut le cas le 12 mars dernier

**12** Vendredi 22 mars, Michel Issindou, député et David Queiros, 1<sup>er</sup> adjoint ont rencontré les élèves de CM2 de "Barbusse". Les enfants ont présenté aux élus un projet de loi portant notamment sur la pratique d'un instrument à l'école qui sera défendu par une élève de la classe à l'Assemblée nationale des enfants le 6 juin prochain

**LE PORTAIL ROUGE**  
**Vente de véhicules neufs et occasions**

**RENAULT**  **DACIA** 

  
**WIND**

Réparations toutes marques  
 Mécanique - Carrosserie  
 Peinture - Véhicule de remplacement

**04 76 42 29 94**

185, avenue Ambroise Croizat  
 38400 ST MARTIN D'HÈRES

Pose d'équipement pour handicapés  

**cimm immobilier** ACHAT - VENTE  
 LOCATION - GESTION  
**St-Martin-d'Hères** *Votre agence de proximité!*

**SMH T3** dans résidence calme et à jour de travaux. Composé de 2 chambres, séjour avec balcon et cuisine donnant sur loggia. Double vitrage récent, chauffage individuel gaz. Appartement en excellent état sans travaux.  
 CLASSE ENERGIE D. 136 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

**SMH T4 Alfred de Vigny**, en parfait état. Cuisine équipée, double vitrage, chauffage central au gaz. Balcon donnant sur parc. Loggia et cave. Copropriété fermée par portail.  
 CLASSE ENERGIE C. 146 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

**SMH T5** dans copro. recherchée de bonne tenue. Appartement traversant, double exposition, grand balcon sur parc. Double vitrage, chauffage individuel gaz. Nombreux placards. Place de parking privative, cave et loggia. Copropriété à jour de travaux.  
 CLASSE ENERGIE D. 159 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

**SMH T4**, Au milieu de la verdure coquet au dernier étage, comprenant 1 salon 1 salle à manger, 3 belles chambres, 1 cuisine équipée, en parfait état.  
 A voir absolument.  
 CLASSE ENERGIE E. 198 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

**SMH T2 Parc Jo-Blanchon** grand appartement récent avec terrasse. Plein sud en dernier étage, vue imprenable. Cuisine équipée, chauff. urbain.  
 Belle pièce de vie donnant sur terrasse.  
 CLASSE ENERGIE C. 156 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

**SMH studio secteur Village** dans copro. au milieu de la verdure. Joli, au 5<sup>ème</sup> étage composé d'une cuisine, d'une salle de bain, wc et d'une pièce principale. Ravalement voté à la charge du propriétaire. Vendu avec une cave et un cellier à l'étage.  
 CLASSE ENERGIE E. 76 000 €. C IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

Retrouvez toutes nos offres sur [www.cimm-immobilier-smh.fr](http://www.cimm-immobilier-smh.fr) **04 76 03 12 12**  
 137-139, avenue Ambroise-Croizat - 38400 St-Martin-d'Hères

**G.P.S. SÉCURITÉ**

PROTECTION DES BIENS  
 GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE

SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE  
 8, rue de Mayencin  
 38400 ST MARTIN D'HÈRES

Tél./Fax 04 76 25 77 43 - 06 24 10 78 91  
 E-mail : [gpss@orange.fr](mailto:gpss@orange.fr)

RESTAURANTS **CROCODILE**

9, rue du Béal  
 ☎ 04 76 00 04 04

**BOISSONS GRATUITES\***  
 savourez à volonté  
 vins - bière - sodas



\* AVEC LE REPAS BUFFET DE BOISSONS COMPRES ENTRAÎNÉ LE VIN. BOISSONS ALCOOLISÉES RESERVÉES AUX 18 ANS ET DANS LA LIMITE DE LA LOI. BOISSONS SANS ALCOOL ET SANS CAFE EN PLUS. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

**LE BOIS ENERGIE**  
 feu vert pour chauffer la ville  
 50 000 tonnes/an de bois recyclé,  
 c'est chauffer la ville  
 sans réchauffer la terre !

  
 l'énergie est notre avenir,  
 économisons-la !



[www.cciag.fr](http://www.cciag.fr)  
**Compagnie de chauffage**  
 le confort durable, tout simplement

**ARCHE5**

Jacques Bernard-Maugiron  
 Jean-Claude Chamberlan  
 Pierre-Louis Cochet

  
 Institut des Neurosciences/La Tranche

ARCHITECTES D.P.L.G.  
 URBANISTES S.F.U.  
 atelier de recherche collectif  
 habitat et équipement

1 Rue Chenevière-les-Béalières-38240 MEYLAN  
 Tél. 04 76 41 06 26 - Fax 04 76 41 05 49  
 e.mail : [arche5@arche5.com](mailto:arche5@arche5.com)

Commerçants, artisans,  
 entreprises, industriels...

**Faites-vous connaître  
 dans SMH mensuel !**

**Tél. 04 76 60 74 02**

■ RISQUE AUDITIF

# Protégez-vous et dosez le son !

Du 11 au 15 mars, la Ville de Saint-Martin-d'Hères a participé à une semaine de prévention contre le bruit. Lycéens et étudiants martinérois ont été sensibilisés sur les risques liés à l'audition et sur les moyens de conserver une bonne hygiène auditive.



► Lors de l'action de prévention au lycée Pablo-Neruda

**A** l'occasion de la Journée nationale de l'audition, campagne annuelle d'information et de sensibilisation programmée chaque année le 14 mars, la direction municipale de l'hygiène et de la santé a proposé des actions préventives à destination du public jeune, une population de plus en plus atteinte de troubles auditifs. « Bien sûr, les risques liés aux bruits concernent l'ensemble de la population. Néanmoins, nous avons souhaité orienter notre action plus particulièrement vers les jeunes. Aujourd'hui, on estime qu'environ 10 % des moins de 25 ans présentent une perte auditive

pathologique », explique Hélène Barrière, responsable du service hygiène et coordinatrice de l'événement dans la commune. Ainsi, des actions ont été menées au lycée Pablo-Neruda et sur le campus universitaire pour sensibiliser la génération "boîtes de nuit et baladeurs" aux dommages irréversibles d'une exposition au bruit trop intense, et notamment lors de l'écoute musicale.

**Écoute musicale**

Mardi 12 mars, deux agents du service hygiène étaient au lycée pour présenter une exposition sur le bruit et dialoguer avec les jeunes dans le hall

de l'établissement. « Nous sommes ici pour vous informer sur les risques et dangers d'une mauvaise écoute musicale. » Assis sur le coin d'une table, un lycéen tente un brin d'humour : « La solution la plus simple, c'est d'arrêter d'écouter de la musique. » Et l'une des intervenantes de lui répondre : « Non, pas du tout. Mais à force d'écouter la musique trop fort, on finit par l'entendre à moitié. » Le ton est donné. Les messages de prévention se doivent d'être percutants, et surtout, d'être répétés encore et encore. « Les jeunes que nous rencontrons sont majoritairement conscients des dangers même si peu d'entre eux se protègent

réellement. Un des arguments est de leur parler des DJs et autres musiciens professionnels qui portent des bouchons pendant leurs concerts », témoigne Hélène Barrière.

Renato (19 ans), Océane (17 ans) et Florian (18 ans) sont trois élèves inscrits en Bac professionnel dessin industriel. Tous sont unanimes pour dire que la musique les accompagne au quotidien. « J'ai mon baladeur sur moi tout le temps. Sans musique, c'est pas possible ! », confie Renato. « Et à quel degré d'intensité écoutez-vous votre baladeur ? » Un peu gênés, les trois amis s'observent. « Plutôt assez fort quand même », ose Océane. « Ça dépend aussi du bruit environnant et du genre musical. Quand je suis dans le bus pendant les heures de pointe, je monte automatiquement le son », ajoute Florian. Et les bouchons... « Jamais essayé », « moi non plus », « moi si, une fois... C'est vrai qu'il faut faire un peu plus attention ! »

**Tests auditifs**

Le lendemain, ce sont les étudiants du campus qui ont été sensibilisés. En partenariat avec la médecine universitaire, des tests auditifs ont été réalisés entre midi et deux heures, à l'espace EVE. Une réelle opportunité de repérer d'éventuelles pertes auditives précoces à l'aide d'un audiomètre. Comme la veille au lycée Pablo-Neruda, une distribution gratuite de bouchons de protection a conclu l'opération. La Semaine de prévention contre le bruit sera reconduite l'année prochaine, avec un programme enrichi. D'ici là, prenez-soin de vos oreilles ! ♦ EM

■ TROUBLES AUDITIFS

## Les jeunes en première ligne

Nouvelle directrice du pôle hygiène, santé et centre communal de planification et d'éducation familiale Ouarda Bezaz revient sur les nuisances sonores et leurs conséquences.

**En quoi l'exposition aux bruits est dangereuse pour la santé ?**

Tout d'abord, on considère comme bruit un son qui devient gênant et qui peut s'avérer nocif pour notre système auditif. A l'image de la peau qui dispose d'un capital soleil, l'oreille possède un capital bruit limité. Elle garde en mémoire toutes les agressions qu'elle subit, et cela, même si la personne ne perçoit aucune gêne. Pour évaluer la nocivité du bruit, il existe des seuils de décibels à prendre en compte, le seuil du danger se situe à 85 dB. La réglemen-

tation limite à 100 dB le niveau de sortie des baladeurs et à 105 dB le niveau sonore moyen dans les lieux musicaux. Il est ainsi impératif de se protéger afin de limiter les risques.

**Pourquoi les jeunes sont-ils de plus en plus atteints de troubles auditifs ?**

Nous sommes tous exposés aux bruits, au travail, dans la rue, lors d'un concert... Physiologiquement, les seniors sont naturellement les personnes les plus touchées par une surdité à différents degrés. Malheu-

reusement, force est de constater une forte hausse de l'apparition de troubles auditifs dans les populations jeunes. 37 % des 15-19 ans seraient concernés\*. Dans la plupart des cas, c'est l'écoute musicale intensive prolongée et non protégée qui endommage l'oreille des adolescents et jeunes adultes.

**Quel message doit-on transmettre à ces jeunes ?**

Dans la culture jeune, la musique s'écoute fort et sans protection. Par ailleurs, il faut savoir que l'alcool altère la perception de la douleur

lors de sorties en discothèque. Les jeunes connaissent les risques mais ne sont pas conscients que lorsque le système auditif est atteint, les lésions sont irréversibles.

Notre travail de prévention consiste à leur répéter les dangers existants tout en leur expliquant qu'ils peuvent continuer à écouter leur musique favorite, en baissant un peu le son, en faisant des pauses régulières et en utilisant des bouchons de protection ♦ Propos recueillis par EM

\*source Sylviane Chéry-Croze Laboratoire CNRS/Université Lyon-I.

**Bruit**

**Echelle**

L'échelle du bruit s'étend de 0 décibel (seuil d'audibilité) à 130 dB (seuil de la douleur). La plupart des sons de la vie courante sont compris entre 30 et 90 dB. On trouve des niveaux supérieurs à 90 dB dans la vie professionnelle (industrie, armée, artisanat...) et dans certaines activités de loisirs (chasse, musique, sports mécaniques). Les discothèques et salles de concert ont un niveau sonore maximal autorisé de 105 dB. Certaines sources (avions, fusées, canons) émettent des niveaux supérieurs à 130 dB et pouvant aller jusqu'à 200 dB ♦

**Lexique**

**Acouphène**

Sensation auditive très pénible perçue en l'absence de toute stimulation sonore.

**Hyperacousie**

Sensation acoustique exagérée et douloureuse produite par des sons de niveau moyen.

**Hypoacousie**

Diminution de l'acuité auditive.

**Surdité**

Dégradation du système auditif se traduisant par des pertes auditives, une sensibilité excessive et des difficultés de compréhension de la parole. Différentes échelles de surdité existent : légère, moyenne, sévère, profonde ♦

■ 1983... 2013

# 30 ans et toujours "jeune" !

Depuis trente ans la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères est au service des jeunes. Et, force est de constater, que les professionnels qui se sont succédé dans la structure ont toujours placé l'intérêt et les aspirations des 16/25 ans au premier plan.



cale le constatent au quotidien : les jeunes savent s'adapter et sont en capacité de se mobiliser pour accéder à ce droit fondamental inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen qu'est le travail. Pour les accompagner, la Mission locale est à leur côté et se tient à leur écoute. Les conseillers sont présents pour leur donner les clés qui leur manquent parfois, pour explorer avec eux leurs aspirations et en tirer le meilleur ; pour les aider à construire pas à pas le projet professionnel qui leur permettra peut-être de mener à bien leur projet de vie. Soucieuse de ne rien laisser de côté, et de ne laisser personne sur le bord du chemin, la Mission locale prend en compte le jeune dans sa globalité, oriente vers l'institution ou l'organisme adéquat, noue des partenariats pour répondre aux besoins divers qui peuvent émerger et met en place des actions communes autour de thématiques comme l'image de soi, le bien-être ou encore les discriminations.

Au final, tous les jeunes n'accéderont peut-être pas au métier rêvé ou au CDI tant attendu. Mais s'ils quittent la structure en ayant pris confiance en eux, en s'étant débarrassés de cette image de soi négative - que beaucoup "se traînent" et qui constitue un véritable frein pour aller de l'avant -, alors c'est un grand pas vers l'avenir que ces jeunes auront accompli.

Trente ans de Mission locale, c'est l'histoire collective d'une jeunesse en quête(s) et d'une structure, soutenue depuis ses débuts par la Ville, qui leur est exclusivement dédiée ◆ NP

## Infos

### Pratiques

La Mission locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'accompagnement pour leur projet d'emploi, de formation et d'orientation. Ouvert du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h sans rendez-vous et du lundi au vendredi de 14 h à 17 h sur rendez-vous 14 rue Marceau-Leyssieux  
Tél : 04 76 51 03 82 ◆

## Le flux

### C'est "Open"

Avec "Le flux", les jeunes peuvent se rendre à la Mission locale sans rendez-vous préalable tous les matins du mardi au vendredi pour s'informer, se documenter, rencontrer un conseiller emploi-formation... ◆

Les dirigeants nationaux changent, les dispositifs et les objectifs évoluent. Faute de moyens humains et éducatifs adaptés, l'école

peine à remplir sa mission ; la situation de l'emploi ne cesse de se dégrader et les organismes de formation ne sont plus en mesure de répondre aux

demandes croissantes des jeunes... Ce qui pourrait apparaître comme un inventaire à la Prévert n'est pourtant qu'un aperçu de la tourmente dans laquelle la société plonge sa jeunesse. Une jeunesse soumise qui plus est, à des difficultés financières récurrentes et parfois dramatiques, à un accès difficile au logement, à la santé... Pourtant, cette jeunesse malmenée dont les perspectives d'avenir manquent cruellement de stabilité et de sérénité, cette jeunesse que l'on disait sacrifiée il y a déjà une quinzaine d'années est pleine de ressources. Les professionnels de la Mission lo-

**Salima Djeghdir,**  
conseillère municipale, vice-présidente de la Mission locale  
« Un outil indispensable »



« A sa création, personne ne se doutait que la Mission locale serait encore là trente ans plus tard. Au fil des trois décennies elle a montré qu'elle avait un sens, qu'elle était indispensable pour accompagner les jeunes dans leurs projets d'emploi et de formation. La structure a énormément évolué et, afin d'être en mesure d'apporter une réponse globale aux besoins des jeunes et de les orienter au mieux, des partenariats se sont multipliés sur le territoire, avec des services municipaux comme le Pôle jeunesse, l'espace santé, le CCAS, et au-delà. Les Missions locales sont reconnues comme les premiers acteurs de l'emploi des jeunes. C'est d'ailleurs elles qui ont en charge le positionnement de ces derniers sur

les contrats d'avenir lancés par le gouvernement début 2013. Sur le plan local, j'y vois une reconnaissance forte des compétences et de la crédibilité de la structure martinéroise qui accueille plus de 1 000 jeunes par an. Des jeunes qui ont besoin de travailler leur projet socioprofessionnel ou qui ont simplement besoin d'un coup de pouce. Il est vrai que l'on pourrait rêver que la Mission locale disparaisse. Cela signifierait que nous sommes dans une société de plein emploi. Mais quand bien même, la Mission locale aurait encore du sens, ne serait-ce qu'à travers le travail qu'elle accomplit sur la formation, la santé, la mobilité ou sur l'endettement qui frappe de plus en plus de jeunes...

La Municipalité est convaincue de l'utilité sur son territoire de cette structure financée pour plus d'un tiers par la commune. Nous soutenons sa démarche d'accompagnement global qui est essentielle. Nous travaillons avec les autres Missions locales du bassin grenoblois et défendons nos objectifs politiques : répondre aux aspirations des jeunes, accompagner leurs projets ou encore lutter contre toutes les formes de discriminations en signant la charte de la diversité et en soutenant des actions dans ce sens. » ◆

**Christian Alim,**  
responsable de la Mission locale  
« Accompagner le jeune dans sa globalité »

« Je suis arrivé à la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères au début des années 1990. A l'époque j'étais conseiller emploi. Au fil des années et de la mise en place d'un certain nombre de dispositifs émanant de l'Etat et des collectivités territoriales, les missions locales ont vu leurs actions évoluer. Le métier de conseiller jeune a pris forme. Celui-ci consiste à accompagner le jeune dans sa globalité. Il s'agit donc de prendre en compte l'ensemble des obstacles auxquels il est confronté au quotidien. Nos jeunes ont des parcours différents. Certains se trouvent dans des situations complexes, avec des problèmes de logement ou de santé. On constate aujourd'hui que la précarité s'est accentuée pour cette population 16-25 ans. Chez nous, l'accès à l'emploi ne se règle pas comme du papier

à musique. Chaque accompagnement est personnalisé dans le respect de l'individu et de ses volontés.

A Saint-Martin-d'Hères, l'équipe de la Mission locale accorde beaucoup d'importance à ce principe de globalité. La vie du jeune est au centre de nos préoccupations. Beaucoup ont peur pour leur avenir, n'ont plus d'estime de soi. Il y a aujourd'hui une réelle méfiance vis-à-vis de cette jeunesse. Sous prétexte qu'ils ne trouvent pas un emploi, on dit d'eux qu'ils ne sont pas insérés dans la société. Il faut cesser de les stigmatiser. Notre première mission consiste à les écouter et à leur redonner confiance. C'est l'une des conditions préalables pour accéder à l'emploi. » ◆

**Christine Belle,**  
conseillère en accompagnement à la recherche d'emploi  
« Donner du sens et avancer »



« En plus de 20 ans, les méthodes de travail ont beaucoup évolué. Les objectifs et leur réalisation ont changé ; les tâches administratives pour accompagner les jeunes et rendre compte de ce que l'on fait ont pris une large place. Si bien que, en même temps que notre action s'est améliorée et professionnalisée, nous sommes un peu dans une lutte constante pour garder un temps de présence important pour notre public. En revanche, les jeunes ont les mêmes attentes et

aspirations que les générations précédentes : c'est le monde auquel ils frappent qui a profondément changé. Heureusement, ils ont une grande capacité à s'adapter, même si cela ne signifie pas qu'ils ne pâtissent pas de ce monde et qu'ils ne rencontrent pas de difficultés à conquérir leur autonomie, trouver un emploi, un logement... Avec eux, nous travaillons pour mettre en place les étapes vers la prise de confiance, la réappropriation de leurs projets et la valorisation des capacités qui sont les leurs. Pour nombre de jeunes, la Mission locale est un lieu qui leur permet de se poser, de trouver une écoute, d'être en face d'adultes qui leur donnent la possibilité de croire en eux et qui ne les laissent pas en situation d'échec sans chercher à rebondir, donner du sens à ce qu'ils vivent pour avancer de nouveaux avec eux. » ♦

**Pierre Raynaud, 73 ans,**  
ancien directeur de la Mission locale  
« Un lieu pour faire émerger la réussite »

« Je suis arrivé sur Saint-Martin-d'Hères en 1983. J'étais formateur à la Maison de la promotion sociale, j'aidais des travailleurs licenciés du bâtiment à entrer en formation. Plus tard, j'ai conduit des actions dans les quartiers de la ville pour accompagner, renseigner, informer les jeunes. Je travaillais beaucoup avec la Mission locale de la commune, la troisième à avoir vu le jour dans le département, sans en être salarié. J'ai ensuite été missionné par la Mission locale pour créer une entreprise d'insertion, "Trajectoire", qui a compté jusqu'à 17 salariés. J'étais alors installé dans les locaux de la Mission locale. J'ai fini par intégrer l'équipe. Je suis devenu le "Monsieur emploi", puis le directeur "de fait" jusqu'à mon départ, en 2003. Je me souviens d'une époque où nous avions une grande liberté d'action. On

nous demandait un rapport d'activité, mais il n'y avait pas de grilles, pas d'objectifs de résultats, ni de quotas et de comptes à rendre sur les jeunes qui trouvaient un emploi. On était loin du carcan administratif d'aujourd'hui. J'ai connu une époque où nous pouvions passer beaucoup de temps avec les jeunes, aujourd'hui c'est plus difficile. Pourtant, la dégringolade sociale à laquelle on assistait n'a fait que s'aggraver avec le chômage et les besoins que les jeunes expriment sont encore plus grands de nos jours qu'ils ne l'étaient hier. Mais le cœur du métier qui était le mien est resté le même et l'une des missions principales des conseillers reste d'amener les jeunes à changer le regard négatif qu'ils portent sur eux-même pour faire émerger la réussite : la Mission locale est un lieu qui permet cela. » ♦

**Salem Hamila, 40 ans**  
Un accès rapide à l'emploi



« J'ai poussé les portes de la Mission locale une fois mon CAP électrotechnique en poche. Dès mon arrivée, j'ai été suivi par la même conseillère emploi qui m'a soutenu et accompagné pendant plusieurs années. Elle a tout de suite vu que j'étais volontaire et

que mon objectif était d'entrer dans le monde du travail le plus tôt possible. Pour commencer, j'ai suivi un atelier pour apprendre à rédiger un CV et une lettre de motivation. Puis on m'a proposé une formation en alternance et j'ai accepté sans hésitation. Cette première expérience professionnelle m'a permis de signer différents contrats, en CDD puis en CDI. La Mission locale de Saint-Martin-d'Hères m'a donc aidé à devenir autonome rapidement. Après avoir travaillé comme électricien, ascensoriste, plâtrier, plaquiste, carreleur, charpentier ou encore médiateur, j'occupe aujourd'hui un poste à La Métro aux espaces verts. Je suis un touche-à-tout qui n'a jamais eu peur de travailler et qui s'adapte très facilement. Chaque expérience est enrichissante. C'est ma devise » ♦

**Erminia Graziosi,**  
conseillère en accompagnement global  
« Les jeunes sont au centre de nos préoccupations »

« Quand je suis arrivée, en 1980, les PAIO se mettaient en place : des permanences d'accueil et d'information pour le travail et le droit des jeunes se tenaient dans les centres sociaux implantés dans les quartiers. J'étais alors secrétaire médico-sociale et tous les intervenants de l'équipement participaient. En 1989, les permanences se sont arrêtées et l'année suivante, j'ai été recrutée par la Mission locale qui était déjà un service repéré par les jeunes. Aujourd'hui on est loin du rapport Schwartz, le travail de conseillère a énormément évolué, mais à Saint-Martin-d'Hères on place toujours le jeune en tête de nos préoccupations, sans se laisser absorber complètement par les dispositifs et les objectifs. S'il faut mesurer le chemin parcouru, on peut dire qu'en trente ans nous avons été innovants. Nous avons mis

en place de très nombreuses actions, parfois avec des bouts de chandelles, qui ont toutes eu pour but de faire avancer les jeunes dans leurs parcours. Nous sommes un service qui travaille avec l'humain, dans la proximité, qui doit aller vers le jeune avec ce qu'il est et créer les conditions pour qu'il devienne un citoyen actif et autonome. Nous sommes aussi là pour les valoriser, mettre l'accent sur leurs qualités et leurs points forts, en même temps que nous travaillons avec eux sur le respect, la communication et la responsabilisation. "Comment j'avance, comment je monte les marches, comment je m'active" : c'est là l'esprit des permanences d'il y a trente ans. La Mission locale est une boîte à outils qui peut faire prendre conscience au jeune qu'il est acteur de sa vie. » ♦



**Sandra Maamar, 20 ans,**  
Un contrat d'avenir en poche



« J'avais 15 ans la première fois que je me suis inscrite à la Mission locale. Je sortais du collège et je voulais trouver du travail en alternance. Je suis finalement allée au lycée pour faire un Bac pro secrétariat. En septembre 2012, je suis retournée à la Mission

locale. Cette fois-ci, j'étais vraiment motivée. J'y allais tous les jours de la semaine ou presque pour discuter avec mon conseiller et postuler à toutes les offres d'emploi dans le secrétariat. Je voulais vraiment décrocher un poste et je sentais que j'étais soutenue par le personnel de la Mission locale. On m'a aidée à améliorer mon CV et à me préparer aux entretiens de recrutement. Au début de l'année 2013, j'ai entendu parler des contrats d'avenir et j'ai immédiatement été intéressée. J'en ai discuté avec mon conseiller et j'ai postulé à différentes offres. J'ai réussi deux entretiens et j'ai eu la chance de pouvoir choisir le poste qui me plaisait le plus. Le 1<sup>er</sup> mars, j'ai eu ma première journée de travail au service des ressources humaines du Conseil général de l'Isère. » ♦

## 2012

### en chiffres...

En 2012, la Mission locale a accueilli 1 162 jeunes (5 % de plus qu'en 2011), dont :

- 488 nouveaux inscrits, soit 9 % de plus que l'année précédente ;
- 586 filles et 576 garçons ;
- 45 % de 22/25 ans ;
- 42 % de 18/21 ans ;
- 7 % de 16/17 ans
- et 6 % de plus de 25 ans.

Parmi les jeunes accueillis :

- 41 % étaient de niveau Bac et plus ;
- 29 % de niveau BEP ou CAP
- et 30 % de niveau BEPC ou première année de CAP ou BEP ;
- 9 % sont entrés en formation ;
- 5,5 % ont accédé à un contrat en alternance ;
- 38 % ont connu une situation d'emploi en 2012 (14 % de CDI et 51 % de CDD) ♦

■ JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

# Retour en images

Le 8 mars, la Ville s'est mise au diapason de la Journée internationale des femmes. Inauguration, vernissage d'exposition, lancement des initiatives et spectacles ont rythmé la journée. Un second grand rendez-vous était également programmé samedi 16 mars à L'heure bleue.



1 « Femmes et monde du travail » : tel était le thème retenu par la Ville et le collectif Femmes d'ici et d'ailleurs pour cette nouvelle édition de la Journée internationale des femmes. Vendredi

8 mars, le maire, René Proby et Antonietta Pardo-Alarcon adjointe déléguée à l'égalité femme-homme, ont lancé les initiatives (1) et inauguré l'exposition *Femmes et travail à Saint-Martin-d'Hères*, d'hier à aujourd'hui.

Un moment convivial auquel ont participé la Cie Imp'Acte, le slameur Bastien Maupomé, la MJC Les Roseaux ou encore la chorale Les Mâtines d'Hères. Le soir, la bibliothèque Gabriel-Péri a fait le plein de spectateurs lors de la présentation d'une pièce chorégraphique (2), *Majestés ordinaires*, interprétée avec finesse et émotion par la Cie ainsi danse. Samedi 16 mars, à L'heure bleue, les stands d'associations et structures ont accueilli le public (3) tandis que l'exposition *Les métiers ont-ils un sexe ?* donnait le ton du théâtre-forum orchestré par la Cie Imp'Acte autour d'un thème récurrent dans la société : Quelles égalités de conditions de travail entre femmes et hommes ? Le ton était léger mais les propos sérieux tout au long des échanges nourris entre la salle (4 et

5) et les intervenants (6) : Antonietta Pardo-Alarcon ; Brigitte Laloupe, auteure ; Pierre Mériaux inspecteur du travail, syndicaliste et élu régional et Simone Brotons, ancienne directrice des ressources humaines. Et comme la culture est un excellent vecteur de "grain à moudre", de "poil à gratter", de témoignage et de critique de la société, c'est avec *Balai Brosse* (7), pièce de théâtre de la Cie du Savon noir que la soirée s'est achevée. Clôturant du même coup un événement qui ne vient pas en contradiction avec le travail accompli tout au long de l'année pour interroger la condition et la place des femmes dans la société, mais un temps fort universel où chacune et chacun est invité à prendre le temps de l'échange, de la réflexion et de la confrontation des points de vue et des sensibilités ♦ NP



■ JEUNESSE

# Forum Jobs d'été

Décrocher une première expérience pour découvrir le monde du travail à l'occasion des vacances estivales. Tel est l'objectif de l'initiative "Jobs d'été" du Pôle jeunesse qui propose un Forum d'informations samedi 6 avril de 10 h à 18 h.

Service Animation  
Restauration  
Chantier  
Agriculture

**FORUM Jobs d'été**  
Rendez-vous le samedi 6 avril de 10 h à 18 h



Si la période des grandes vacances est le moment tant attendu pour se reposer et profiter d'activités en plein air, de plus en plus de jeunes Martinérois aspirent à obtenir un job d'été. Le but est de leur permettre de s'inscrire dans une démarche d'autonomie et d'accéder à une première expérience professionnelle pendant les vacances scolaires. Mais avant cela, les jeunes Martinérois ont rendez-vous au Pôle jeunesse (30 avenue Benoît-Frachon) samedi 6

avril pour assister au prochain Forum Job d'été. Une journée pour les informer et les accompagner au mieux dans leur projet estival. Au programme, on retrouvera un mur d'offres d'emplois, des ateliers pour aider les jeunes à rédiger un CV et une lettre de motivation, un espace recrutement ainsi que des informations sur les diplômes du Bafa et du BAFD. Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur sont

des diplômes qui permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Les offres d'emplois proposées au jeune public seront riches et variées : restauration, chantier, service, animation et agriculture. Attention, les places sont limitées ♦ EM

■ DÉAMBUL'ASSO

# Rejoignez la parade des assos !

Événement à Saint-Martin-d'Hères. Une grande parade festive inter-associative aura lieu dimanche 5 mai. Une manifestation exceptionnelle baptisée "Déambul'asso" qui promet un spectacle haut en couleurs.



**M**usique, danse, déguisements, improvisations et autres surprises seront au rendez-vous de cette parade pas comme les autres. Une manifestation née d'une approche participative inter-associative. « Ce projet est né à l'occasion des rencontres mensuelles de la vie associative. Les associations avaient envie de se rassembler et de créer un temps festif pour faire décou-

vrir leurs activités au public et mieux se connaître les unes les autres », explique Anne-Marie Visini, responsable de la vie locale et coordinatrice de l'événementiel à Saint-Martin-d'Hères. « Dès le départ, nous avons proposé de les accompagner pour mener à bien leur initiative » ajoute-t-elle.

Une trentaine d'associations martinéroises défilera dans les rues de la

ville, entre l'annexe Croizat et le parc Jo-Blanchon, passant notamment par l'avenue du Bataillon Carmagnole-Liberté, la rue Olympe-de-Gouges et l'avenue Henri-Wallon.

Regroupées par genre (sport, santé, musique, cadre de vie...), les associations déambuleront avec un accompagnement musical et en choisissant un thème qui les représente.

« On travaille activement sur ce joli

projet avec plusieurs membres de notre association. Nous avons choisi le thème de la famille dauphinoise. L'idée est de défiler si possible habillés en costumes traditionnels. Nous souhaitons mettre de la couleur et de la gaieté à cette manifestation. Pour cela, notre parade sera fleurie avec des compositions artificielles conçues par les enfants de la MJC Les Roseaux. Nous porterons des fleurs autour de la taille, sur les guidons des poussettes, vélos et caddies... Pendant les petites pauses de la déambulation, nous danserons le rigodon, une danse folklorique que nous allons répéter dans le quartier durant le mois d'avril », explique la présidente de l'union de quartier sud Evelyne Fournier. Et de conclure : « C'est un moment de fête et de partage que nous attendons avec impatience ! »

### Final au parc Jo-Blanchon

Une fois la "Déambul'asso" arrivée au parc Jo-Blanchon, les associations se présenteront aux habitants et proposeront démonstrations et petits spectacles.

Une belle journée de fête en perspective pour (re)découvrir la richesse du tissu associatif local dans une atmosphère pleine de gaieté et de bonne humeur ♦ EM

### Déambul'asso

#### Parade

La déambulation martinéroise partira dimanche 5 mai à 14 h 30 devant le parking du service de la vie locale, annexe Croizat (135 avenue Ambroise-Croizat) pour une arrivée estimée vers 15 h 30 au parc Jo-Blanchon ♦

### Théâtre

#### Phénomènes

Pour son prochain Cabaret, La popote du peuple propose une soirée théâtre autour de saynètes avec Jacques et Les Phénomènes. De quoi on parle... C'est vendredi 12 avril à 19 h à la maison de quartier Louis-Aragon et c'est gratuit ! Repas partagé à l'issue du spectacle. Renseignements : 04 76 24 80 10 ♦

■ MARCHÉ AUX FLEURS

# Avis aux amateurs et découvreurs

La dix-neuvième édition du Marché aux fleurs se tiendra samedi 27 avril, de 8 h à 18 h, autour de la place du 24-avril-1915. Prenez date !



**R**endez-vous incontournable des aficionados de la flore, le Marché aux fleurs est un événement municipal qui rassemble chaque année plusieurs centaines de visiteurs. Tout au long de la journée, les badauds pourront rencontrer des professionnels qui exposeront plantes vivaces, aro-

matiques, plants de potager, plantes xérophytes (adaptées à la sécheresse), plantes épiphytes (qui vivent sur des plantes sans les parasiter) et autre plantes vertes. L'occasion parfaite pour repenser le fleurissement de son jardin, ou de son balcon, ou tout simplement admirer la beauté des fleurs dans toute leur diversité.

En outre, le public pourra découvrir les différents stands qui accompagneront le marché. La Métro proposera une découverte du compost, la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) un atelier de rempotage d'objets de récupération, le service environnement un atelier de jardinage pour les enfants, et l'action sociale de proximité une dégustation de mises en bouches salées confectionnées lors d'un atelier cuisine (voir encadré).

Un temps fort sera marqué à l'heure

du déjeuner avec un repas partagé sous la forme "auberge espagnole" où chacun apportera de quoi manger.

### Jardins et balcons fleuris

Un concours local des "Jardins et balcons fleuris" sera aussi organisé dans le cadre de cette édition. Martinéroises et Martinérois sont invités à participer à cette manifestation ludique et esthétique avec de nombreux prix à gagner ! Un jury local parcourra les quatre coins de la commune afin de dénicher les perles rares en matière de décorations fleuries (jardins et balcons). Ils sauront apprécier le côté traditionnel et contemporain des compositions florales mais aussi la créativité et l'originalité du fleurissement des jardiniers amateurs. Vous avez envie de participer à ce joli concours ?

Renseignements et inscriptions au Marché aux fleurs samedi 27 avril. Bonne chance ! ♦ EM

### ATELIERS GRATUITS

L'action sociale de proximité propose des animations ouvertes aux habitants :

**Atelier couture**, jeudi 18 avril de 13 h 30 à 16 h 30, confection de décoration florale en tissu et papier, espace Elsa-Triolet ;

**Atelier cuisine**, vendredi 26 avril de 9 h 30 à 12 h, préparation de mises en bouche salées, en partenariat avec les enfants de l'accueil du centre de loisirs de la MJC, maison de quartier Fernand-Texier ;

**Atelier jardinage**, lundi 29 avril de 9 h à 12 h, maison de quartier Fernand-Texier, en partenariat avec l'accueil de loisirs de la MJC ♦

■ RÉALISATIONS ET PROJETS

# Une ville dynamique et durable

Lancement de nouveaux chantiers, livraison de programmes et concertation rythment ce début de printemps. Coup de projecteur sur les opérations réalisées et les projets d'aménagement à venir.

**Inauguration**

**Accueil**

Samedi 13 avril, devant le gymnase Colette-Besson, les élus accueilleront dès 10 heures les nouveaux habitants des résidences "Îlot H" et "Pierres du Ciel", à l'occasion de leur inauguration ♦



► La nouvelle résidence les "Pierres du Ciel"

**D**eux opérations ont récemment été livrées : l'Îlot H et la résidence "Pierre du Ciel". L'inauguration officielle et l'accueil des nouveaux habitants auront lieu le samedi 13 avril (voir ci-contre). Dernier ensemble immobilier de la zac Centre, l'Îlot H est situé entre les rues Massenet et Blanqui, en face du gymnase Colette-Besson. Présenté à la population à plusieurs occasions, il est composé de trois unités résidentielles séparées par des coulées vertes. Il accueille 122 logements répartis dans des immeubles de 4 niveaux, avec des logements publics, en accession sociale et en accession privée. L'opération est engagée dans une démarche de développement durable qui répond notamment aux objectifs environnementaux de la norme BBC (Bâtiment basse consommation) et propose des espaces publics et paysagers de qualité. L'opération "Pierre du Ciel" a quant à elle permis la création de 33 logements publics, rue Clément-Bon, qui viennent compléter les 12 logements du lycée et les 4 du collège, apportant ainsi une mixité urbaine dans ce secteur. Ce projet contribue fortement à reconquérir les franges urbaines le long de la voie ferrée et de la Rcade sud et permet la création d'un morceau de ville qui, jusqu'à aujourd'hui, était refermé sur lui-même et avait un caractère monofonctionnel.

**"Acticentre"**

C'est également dans la zac Centre, rue Olympe-de-Gouges, qu'a débuté fin 2012 le projet économique "Acticentre". Six bâtiments de bureaux et d'activités ne provoquant pas de nuisances sonores et visuelles vont

voir le jour sur une surface totale de 2 800 m<sup>2</sup>. Conformément à la RT 2012, le plus haut niveau d'isolation thermique, les bâtiments bénéficieront d'une architecture soignée de manière à s'intégrer harmonieusement aux immeubles neufs alentours. Un effort particulier sera porté sur la végétalisation par la création d'espaces paysagers arborés. Le site sera entièrement clos et fermé et le nombre de places de stationnement a été prévu au-delà de l'obligation réglementaire. La livraison des six bâtiments s'échelonne entre 2013 et 2014. Le premier bâtiment composé de quatre lots dont un est encore disponible, sera quant à lui livré à la fin de ce mois. Au total, douze lots d'une surface allant de 145 à 800 m<sup>2</sup> sont commercialisés.

**Esthi**

Les travaux de restructuration et d'extension de l'Établissement social de travail et d'hébergement isérois, Esthi, se poursuivent activement. Cette opération, rue Paul-Langevin, s'inscrit au cœur d'un grand projet de restructuration urbaine, à proximité du tramway permettant ainsi de relier l'établissement au reste de l'agglomération. Le bâtiment accueillera un foyer d'hébergement (50 logements), un centre de jour, des locaux de soins ainsi que des bureaux administratifs. Le nouvel ensemble offrira des espaces de vie ouverts qui permettent des échanges sociaux de qualité tout en préservant l'intimité de chacun. La livraison est prévue dans le courant de l'année 2013.

**"Chopin" : pose de la 1<sup>ère</sup> pierre**

Mercredi 20 mars, dans la foulée de la signature de la convention de par-

tenariat entre la Ville et la Société dauphinoise pour l'habitat (SDH), le maire, René Proby et Gérard Poncet, président de la SDH ont procédé à la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la résidence intergénérationnelle "Chopin". Ce concept d'habitat qui tend de plus en plus à se développer est destiné à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en aménageant les locaux communs et en proposant des logements adaptés aux personnes vieillissantes. Dans la résidence

Chopin, 12 logements, du T2 au T3, leur seront ainsi réservés. Les douze autres appartements, du T2 au T5, seront attribués à des familles et des personnes isolées. Tous les locataires signeront une charte du bon voisinage les engageant à s'entraider. L'ensemble, conçu pour s'intégrer dans son environnement, accueillera également deux commerces sur 248 m<sup>2</sup> ouverts sur la rue Chopin, 17 garages et sera bordé d'espaces publics paysagers. La livraison est prévue pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2014.

**Un pôle hôtelier fin 2014**

Le mois de janvier a vu le lancement des travaux du pôle hôtelier de la Zac Neypic - entrée du Domaine universitaire. Située à l'angle des avenues Péri, Frachon et Galilée, la future construction à l'architecture moderne et dynamique engagera le renouveau de ce secteur.

Accueillant sur près de 5 000 m<sup>2</sup> un complexe hôtelier, une résidence pour chercheurs et un restaurant, ce nouvel équipement offrira un service de qualité très utile à l'ensemble des usagers du campus, des zones d'activités et de la clinique Belledonne, participant ainsi au dynamisme économique et au rayonnement de la commune. Il bénéficiera également de la proximité du réseau tramway et bus.

Cet ensemble devrait être livré pour septembre 2014 ♦ EM - NP



► Lors de la pose de la première pierre de la résidence intergénérationnelle "Chopin"

■ ÉCOQUARTIER DAUDET

## NOUVELLE RÉUNION PUBLIQUE LE 10 AVRIL

Suite aux trois ateliers participatifs qui ont eu lieu en janvier et février, la Ville organise une seconde réunion publique d'information, mercredi 10 avril, à 18 h, à Polytech. Il s'agit de faire un retour sur les échanges menés lors de la concertation et de présenter l'état d'avancement du projet d'écoquartier Daudet. Celui-ci prévoit 450 logements articulés autour d'une trame verte jardinée, répartis sur une surface de 5 hectares, dans des îlots ouverts permettant aux futurs habitants et usagers de profiter au maximum des atouts de ce site, tout en limitant l'impact écologique de ces habitations ♦

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER

# Accorder le droit de vote aux résidents étrangers

Seules vingt-sept délibérations étaient au programme de la séance du 21 février. Un mois après avoir voté le budget prévisionnel 2013, les élus Martinérois ont essentiellement débattu du vote des étrangers.

## Vœu en faveur du vote des étrangers



La séance débuta par un vœu en faveur du droit de vote des résidents étrangers aux élections locales. A l'origine du vœu, le groupe Ecologie et quartier solidaire (EQS), via Georges Oudjaoudi, présenta le

texte qui concernerait près de 1,8 million de personnes en France (étrangers hors UE, résidant sur le territoire depuis 5 ans ndlr).

« Ces personnes travaillent, produisent des richesses, paient des impôts, participent à la vie économique et sociale du pays, au niveau local à la vie associative ou syndicale, sont représentants de parents d'élèves, électeurs aux élections professionnelles mais n'ont pas le droit de s'exprimer politiquement. (...) Depuis 1992, le droit de vote est accordé aux résidents étrangers issus des États membres de l'Union européenne créant ainsi une discrimination à l'égard des résidents étrangers non communautaires. Treize

États accordent le droit de vote communal à tous les résidents étrangers, sous réserve d'un titre de séjour permanent ou d'une durée de résidence variable suivant les États. La France sera-t-elle le dernier pays de l'Union à donner le droit de voter et d'être élus à tous les résidents quelle que soit leur nationalité ? »

Soutenant le vœu, le maire René Proby exprima sa « détermination pour faire avancer ce dossier » et rappela qu'accorder ce droit de vote aux étrangers permettrait d'améliorer leur intégration : « Plus les gens votent et plus ils sont intégrés dans notre société. » De son côté Asra Wassfi (Démocrates) interpella ses pairs sur la

pertinence de cette proposition : « Le droit de vote est en crise. Pour beaucoup, il n'a plus de sens aujourd'hui. Pourquoi vouloir à tout prix l'accorder aux étrangers alors que de plus en plus de Français ne se déplacent plus aux urnes ? » Une réaction qui n'empêcha pas la grande majorité des élus de voter favorablement.

Avec ce vœu, le Conseil municipal demande ainsi au gouvernement d'inscrire à l'ordre du jour parlementaire un projet de loi instaurant ce droit de vote pour que dès 2014, celui-ci soit exercé de façon pleine et entière, et pour le plus grand profit de la démocratie et de la société ♦

### Prochain

#### Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra jeudi 18 avril à 18 h en Maison communale ♦

## Enfance et jeunesse

Plus de six délibérations furent rapportées concernant les affaires scolaires, la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Parmi elles, trois dossiers portant sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle à trois écoles élémentaires dans le cadre d'un partenariat se référant au Projet éducatif local (PEL). Il s'agit d'une initiative artistique et culturelle autour du cinéma qui bénéficiera à la classe de CM1-CM2 de "Gabriel-Péri", d'une sortie en péniche pour la classe de CM1-CM2 de "Joliot-Curie", et enfin d'un séjour dans un centre agro-écologique pour une classe de CE1 de "Paul-Langevin".

Les élus s'intéressèrent ensuite à la demande de l'aide forfaitaire annuelle auprès du Conseil général de l'Isère

pour les dépenses de fonctionnement des trois Ram (Relais d'assistantes maternelles). Les Ram municipaux répondent à la demande des familles à la recherche d'un mode de garde adapté pour leur enfant de moins de six ans, ainsi qu'à un besoin d'accompagnement des assistantes maternelles indépendantes de la ville. Ils sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Depuis leur création, les Ram ont été repérés comme un service venant en complément des structures publiques d'accueil de la petite enfance, celles-ci devant faire face à une demande croissante des familles ♦



## Gestion de l'énergie au Sitpi

En fin de séance, les conseillers municipaux Martinérois votèrent une délibération portant sur l'approbation d'un Pacte de service et financier pour la mutualisation



de la mise en place d'une application informatique de gestion de l'énergie au sein du Sitpi, le Syndicat intercommunal pour les télécommunications et les prestations informatiques. Ce progiciel remplacera ainsi l'ancien logiciel "Energie Territoria" utilisé par Saint-Martin-d'Hères pour la gestion de ses flux et qui ne correspond plus aujourd'hui aux besoins de la Ville.

« La mutualisation d'un outil au sein du Sitpi permettra aux quatre communes membres du syndicat (Saint-Martin-d'Hères, Echirolles, Fontaine et Pont-de-Claix) de partager les expériences et les pratiques en matière de maîtrise de l'énergie tout en mutuali-

sant les coûts liés à l'acquisition de ce logiciel métier. Ce dernier permettra de continuer à suivre les consommations énergétiques de la Ville afin de maîtriser les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les dépenses liées à ce poste », expliqua Sarah Laporte-Daube (PG), conseillère déléguée à l'environnement. En outre, le nouveau logiciel intégrera le volet "suivi du patrimoine bâti" avec la possibilité de faire des simulations de travaux d'économie d'énergie sur la base d'un Plan pluriannuel d'investissement. Il permettra enfin la valorisation des travaux à travers le dispositif Certificat d'économie d'énergie ♦ EM

## ■ UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE



Le Conseil municipal accueille une nouvelle élue, Brigitte Pinede (EQS), suite au retrait de Pascal Metton (EQS) ♦



**AMÉNAGEMENT  
D'ESPACES URBAINS  
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...  
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ  
1, rue Georges Périer  
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES  
Tél. : 04 76 51 68 80 - Fax : 04 76 63 10 95

**TRAVAUX TRV PUBLICS**

**TERRASSEMENT  
RESEAUX  
VOIRIE**

Génie civil  
Canalisateur de France




**1, rue Marcel-Chabloz  
38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75  
trv-tp@orange.fr**

**CK PEINTURE**

- Peinture décoration
- Revêtements muraux
- Revêtements sols
- Façade

**Tél. 04.76.25.05.05**  
3, rue de la Prévachère 38400 St Martin d'Hères

**C'sk Nettoyage** Entretien et nettoyage  
Professionnels et particuliers  
**04 76 00 05 25**

centre  
médical  
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

■ GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

# Expression

MINORITÉ MUNICIPALE

■ GROUPE ÉCOLOGIE ET QUARTIERS SOLIDAIRES

## Jeunes : problème ou avenir ?



Elisabeth Letz

Récemment un jeune de mon quartier m'a dit, ce que je n'avais encore jamais entendu de façon aussi brutale : « *Nous, Madame, on fait pas partie de la société !* ».

Voilà où en sont des jeunes aujourd'hui, alors même que nous entendons, tous les jours, des plaintes sur "les jeunes" ! Ces questions sont encore plus vives à SMH, où 8 000 d'entre nous ont entre 18 et 24 ans ! Parmi les jeunes, comme parmi les autres classes d'âge, certains ont des comportements délinquants, évidemment répréhensibles, mais il n'y a pas lieu d'avoir peur de tous "les jeunes", de les rejeter, de se protéger d'eux qui sont un peu différents de nous, comme s'ils représentaient une menace. Plutôt encourager fortement les jeunes qui prennent des initiatives, soutenir des projets innovants, au service des habitants et de la transition écologique, dans lesquels d'autres jeunes trouveraient leur place. Et transformer le regard que nous portons sur eux car une société qui se prive de sa jeunesse est une société moribonde.

Dans leur film sur les discriminations, des jeunes veulent, et nous invitent à « *vivre ensemble dans l'égalité* » ♦ [contact@smh-ecologie-solidarite.org](mailto:contact@smh-ecologie-solidarite.org)

■ GROUPE UMP

## Plus de clarté dans le sport



Mohamed Gafsi

Au titre de l'année 2013, plus de 600 000 euros ont été versés aux dix-neuf associations subventionnées par la commune. Cela représente un montant plus qu'honorable au regard de notre ville. Néanmoins et ce, depuis des années, il demeure non seulement une opacité dans l'attribution de ces subventions, mais également un manque de clarté dans leur utilisation. Nous demandons au maire que de réels contrats d'objectifs soient redéfinis et que le montant exact de tous les salaires individuels des dirigeants des clubs sportifs soient rendus publics afin d'éviter toute polémique. Tout cela doit être défini lors d'une réunion impliquant non seulement les associations et le responsable communal sportif, mais également l'OMS, qui dorénavant se doit d'être un partenaire incontournable. Un accord équitable et juste doit être trouvé afin que tout le monde soit logé à la même enseigne, au risque si cela n'était pas le cas de se voir tout simplement supprimer la subvention, qui ne l'oublions pas est avant tout l'argent du contribuable Martinérois ♦

■ GROUPE DÉMOCRATES

## Réforme de l'école à appliquer par les communes : parents, prudence !



Asra Wassfi

« *Je suis là pour vous écouter !* »

Oui, être reçu par le Maire donne l'impression de la concertation et de la participation. Attention toutefois à l'excès d'optimisme et de crédulité. Le Maire n'a pas que des droits comme celui d'augmenter vos impôts mais aussi des devoirs. Si la réunion du 13 mars avec les parents délégués est un succès de part la présence des parents et la pertinence de leurs remarques, le calendrier municipal aurait pu être plus anticipé. En janvier, la Ville semblait vouloir déployer la réforme des temps scolaires en 2013. La concertation est d'abord une histoire de volonté politique.

« *Bravo aux parents pour leur action collective* »

Le questionnaire des parents via le web a reçu un avis très favorable. 700 réponses. Les parents ont insisté sur leur insatisfaction vis-à-vis du service périscolaire et le manque d'information sur l'imbrication entre les services municipaux et l'Éducation nationale. Des parents inquiets donc... Enfin, les parents souhaitent la présence du représentant élu de la Mairie lors des conseils d'école ♦

MAJORITÉ MUNICIPALE

■ GROUPE COMMUNISTE ET APPARENTÉS

## Réforme des rythmes scolaires



Michelle Veyret

### Une réforme précipitée

La réforme des rythmes scolaires est un sujet trop important pour être mise en place d'une manière précipitée. Nous sommes hostiles à une décision qui serait prise à la va-vite pour obtenir des aides financières non pérennes. Il est impératif de considérer l'intérêt des élèves en prenant le temps de préparer soigneusement cette réforme avec tous les acteurs concernés. C'est pourquoi nous sommes favorables au report à la rentrée 2014 des nouveaux rythmes scolaires.

Cette décision, qui fait preuve de sagesse, donne du temps à la réflexion et permet aux acteurs de ce projet de se rassembler pour construire cette nouvelle semaine scolaire qui se devra d'être la plus pertinente possible pour les enfants, les enseignants, les parents et les personnels impliqués. Il s'agit de construire une journée articulant de manière cohérente des temps scolaires et périscolaires de qualité pour tous les élèves.

De nombreuses voix soulignent qu'elle est coûteuse et difficile à mettre en œuvre et qu'elle risque d'accroître les inégalités territoriales entre communes riches, qui auront les moyens d'offrir des activités périscolaires et les autres, moins fortunées, où le temps se transformera en simple garderie.

### Tout cela demande du temps

Nous souhaitons qu'élus, enseignants et parents d'élèves travaillent efficacement en consacrant les mois qui viennent à la réflexion et à la consultation.

Nous devons prendre le temps de construire un projet partagé par l'ensemble des acteurs.

Dans le cadre de sa politique éducative, la Ville considère que tous les temps de l'enfant sont des temps éducatifs. L'éducation des enfants et des jeunes reste notre priorité avec les valeurs suivantes : le respect des rythmes de l'enfant, l'intérêt général, la mixité sociale, l'égalité d'accès, la réduction de l'échec scolaire, la lutte contre les inégalités et les discriminations, la réussite éducative pour tous, l'intégration des enfants porteurs de handicap, l'émancipation, un accueil de qualité pour tous les enfants.

### L'égalité du droit à l'éducation

Pour une question d'égalité de droit, l'école est le seul lieu d'accès à la culture, au sport et à l'art pour tous et d'appropriation de pratiques culturelles, sportives et artistiques pour tous.

Nous sommes déjà fortement impliqués dans les temps scolaires, et encore plus hors du temps scolaire. Un quart du budget municipal y est consacré. Ce sont environ 250 employés communaux qui interviennent dans les écoles tout au long de l'année. Le raccourcissement de la journée scolaire aura donc indéniablement des conséquences financières sur notre collectivité.

Force est de constater que la modification annoncée n'en est pas une, puisque le nombre d'heures d'enseignement assurées par les professeurs des écoles demeure le même, 24 heures par semaine, avec une autre répartition (sur 9 demi-journées au lieu de 8). En réalité, ce temps augmente uniquement par l'augmentation du "périscolaire" passé sous notre responsabilité ♦

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE

## Le vide-grenier austéritaire



Thierry Semanz

On pourrait se croire dans une sorte de concours Lépine de l'austérité. Sauf que ce dernier récompense l'inventivité et non les vieilles recettes. C'est plutôt un vide-grenier austéritaire auquel on assiste pantois. Le pays vient d'adopter, sans même s'en rendre compte, un nouveau plan d'austérité. Un de plus !

En parallèle, la violence de l'attaque de la Troïka contre Chypre exige d'élever le niveau de la riposte contre l'Europe libérale. Ne nous trompons pas, si la crise chypriote arrivait en France, nous serions, nous aussi, emportés par

la vague. À ce titre, il nous faut nous organiser, y compris municipalement. La possibilité d'ancrer notre commune vers ce que nous appelons l'éco-socialisme peut évidemment contribuer à une prise de conscience citoyenne mais la bataille politique doit être menée sans relâche par les élu-e-s qui ne se résignent pas.

Imaginez vous un peu, le dernier petit cadeau du bon pharmacien Cahuzac avant sa démission, il nous a annoncé comme remède miracle, une purge : Moins 3 milliards pour les collectivités... une perte nette d'au moins 500 000 euros annuels pour les Martinérois... Quand cela s'arrêtera t-il ?

Y'a bientôt plus rien dans le grenier... ♦

■ GROUPE SOCIALISTE

## Daudet : un éco-quartier à réfléchir



Philippe Serre

Le projet de construction sur les terrains Daudet doit être un modèle de discussion et de concertation pour être réellement qualitatif.

Comme tous les élus, nous sommes attachés à ce que les projets urbains, nécessaires aujourd'hui, compte tenu de la pénurie de logements dans l'agglomération, soient équilibrés, de grande qualité et respectant aussi bien les riverains actuels que les futurs occupants. C'est pourquoi le groupe socialiste a considéré que la discussion autour de thèmes aussi décisifs que les transports, la densité, les es-

paces et services publics ou encore le prix d'achat des logements ou la mixité sociale, était décisive. Cette concertation est encore en cours. Une chose est sûre pour nous d'ores et déjà : il faut que ce projet puisse convaincre car nous sommes convaincus que le développement de la ville doit passer certes prioritairement par la notion d'intérêt général, mais aussi dans notre capacité à entendre et à adapter pour parvenir au meilleur résultat pour tous ♦

■ GROUPE PRG/MRC

## N-ième réforme de l'école



Gilles Faury

Chaque ministre de l'Éducation nationale a voulu marquer l'histoire de l'école en France. Sur la base de principes qui ne sont pas nécessairement sots, des réformes ont toujours été imposées à la hâte, sans réelle concertation avec les différents acteurs de l'éducation. Cette n-ième réforme des rythmes scolaires n'échappe pas à la règle. Bien sûr, une meilleure répartition des heures d'enseignement est sans doute souhaitable. Quelle est la meilleure solution ? Quelle place et quel coût pour les activités mises en place par les communes ? Faut-il réduire la durée des vacances

pour alléger plus les semaines d'école ? Il est souhaitable de prendre le temps de la réflexion concernant la mise en place de ces nouvelles mesures... qui ne manqueront pas d'être modifiées ou annulées par le prochain ministre ♦

■ QUINZAINE MUSICALE

# Faire vivre la musique

Du 8 au 19 avril, salle Ambroise-Croizat, le centre musical et de danse Erik-Satie organise sa Quinzaine musicale, conjuguant auditions d'élèves et concerts de professionnels. L'occasion pour l'école municipale de donner un aperçu de la diversité de ses enseignements et de ses talents.



► Comme ce fut le cas l'an dernier, la Quinzaine musicale fait la part belle aux groupes et genres musicaux.

**Spectacle**

**Dansant**

Samedi 6 avril à 20 h 30, à L'heure bleue, le groupe Gipsy Fuego de rumba et les danseuses de l'association Flamme and Co invitent le public à vivre une soirée endiablée aux accents andalous et gitans. Avec la participation exceptionnelle de Masta Pierrot pour un duo rap/gipsy et d'autres surprises qui s'égrèneront tout au long de la soirée.  
Tarif : 12 €. Réservations au 06 22 73 02 29, 06 65 70 86 13 et également sur place le soir du spectacle ♦

**Exposition**

**CNR**

Du 16 avril au 4 mai, la bibliothèque Romain-Rolland accueille une exposition "Conseil national de la Résistance". Par ailleurs, l'exposition de photos du club Péri est à découvrir jusqu'au 13 avril ♦

**T**emps fort depuis plus de vingt-cinq ans, la Quinzaine musicale met en place le centre Erik-Satie est l'occasion idéale de braquer l'éclairage sur une partie des activités qu'il développe dans l'ensemble de la ville et sur les talents dont il favorise l'éclosion. Cette Quinzaine musicale, orchestrée par le directeur, Louis Bard, et portée par l'équipe des enseignants du conservatoire à rayonnement communal, propose une succession de moments de partage et d'émotion : les auditions et concerts ainsi programmés permettent à chacun de s'exprimer, quels que soient son âge et son niveau – de débutant à professionnel –, et quels que soient le projet et le style qu'il entend défendre. « Notre quinzaine est un moyen de mettre en œuvre et en valeur la "pédagogie de projets" que nous soutenons et

qui veut que tout enseignement puisse amener à une production et une diffusion », explique Franck Tournier, directeur des études au centre Erik-Satie. « C'est aussi un moment privilégié où l'ensemble de notre public se retrouve, se croise. » Moment qui rend tangible la joie d'apprendre et de jouer ensemble, visible la passion qui anime tout instrumentiste, et communicatif le plaisir de la musique. Moment qui vient récompenser les efforts que chaque musicien a fournis pour apprendre, répéter, se préparer et faire enfin vivre la musique.

**Toutes les musiques**

Chaque soirée de la Quinzaine musicale articule dans la salle Ambroise-Croizat une audition d'élèves (à 18 h 45) et un concert, cabaret ou spectacle donné par des musiciens

professionnels dont la plupart enseigne dans l'école (à 20 h 15). Une attention particulière est portée à la qualité technique du rendu (amplification, sonorisation, éclairage) afin que chaque prestation soit un spectacle de qualité.

Ces quinze jours dévolus au plaisir de jouer constituent la vitrine de l'école : la diversité des genres proposés traduit en effet l'ouverture du centre à toutes les musiques – classique, chant choral, jazz, musique orientale, électro... – et l'étendue des partenariats qu'elle entretient dans toute la commune et au-delà. Outre le secteur scolaire, l'institution musicale martinénoise travaille avec des partenaires aussi divers que les maisons de quartier et les MJC, des structures comme Esthi ou l'Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique, ou encore le

foyer-logement pour personnes âgées et sa chorale de l'Amitié. Inaugurée par un concert de musique indienne donné par Lav Sharma (artiste jadis accueilli en résidence au centre pour y conduire un stage d'initiation à l'extrême complexité des rythmes indiens), la Quinzaine se clôturera par une scène ouverte, un bel hommage rendu à John Lennon, en partenariat avec les bibliothèques municipales ♦ JPC

■ LES RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

**FESTIVAL "TROIS PETITS PAS AU CINÉMA"**

du 10 au 14 avril  
Pour les enfants de 2 à 6 ans

Venez découvrir ou redécouvrir le cinéma et les premières émotions cinématographiques à travers un programme riche et varié adapté aux tout-petits (2 à 5/6 ans). Chaque séance sera accompagnée d'une rencontre et/ou d'une animation : ateliers créatifs, lectures, ciné-jeux, goûter, musique, petit-déjeuner, exposition...  
Au programme, des films autour des thématiques :  
- "Gazouillis et petits oiseaux" : *Petit Corbeau*, de Ute Von Munchow-Pohl, dès 4 ans ; *Le corbeau et un drôle de moineau*, courts métrages dès 3 ans ; *La mouette et le chat*, de Enzo d'Alo (sous réserve) dès 4/5 ans.  
- "Une journée Russie" : *La ballade de ba-*

*bouchka*, courts métrages dès 2 ans ; *L'ogre de la Taïga*, courts métrages dès 4/5 ans.  
- Et d'autres films à découvrir...

**Goûter d'ouverture mercredi 10 avril à 16 h.**

Tarifs : normal, 6,50 € ; réduit, 5 € ; junior (-de 16 ans), 3,50 € ; pour les films de moins d'une heure, 3,50 € pour tous.  
Renseignements : 04 76 54 21 52.

**CINE-DEBAT**

Jeudi 11 avril à 20 h 30

**LES ILLUMINATIONS** de Mme Nerval, documentaire de mystère et réalité du culte vaudou en Haïti.  
Dans le cadre du festival Détours de Babel ; en collaboration avec L'heure bleue.  
Après la séance, discussion avec Erol Josue (artiste, directeur du bureau d'ethnologie et

prêtre vaudou) et Emmanuelle Honorin (ethnologue spécialiste du vaudou haïtien, et co-auteur du film).

Loin des préjugés et des clichés, ce film est le portrait de Mme Nerval, célèbre Mambo (nom créole donné en Haïti aux prêtresses du vaudou).

Pour les démunis d'Haïti le vaudou est bien plus qu'une croyance ancestrale. C'est aussi une façon d'exister et un acte de résistance face à un destin qui s'acharne à les condamner. Tarif réduit sur présentation du billet *Le bal des esprits* à L'heure bleue

**CINEMATELIERS**

mercredi 10 avril de 9 h 30 à 12 h  
Cycle 2 – "Enfants d'ailleurs : voir le monde"  
Film surprise sur la Mongolie, suivi d'une intervention ♦

• **Concerts et spectacles au programme**

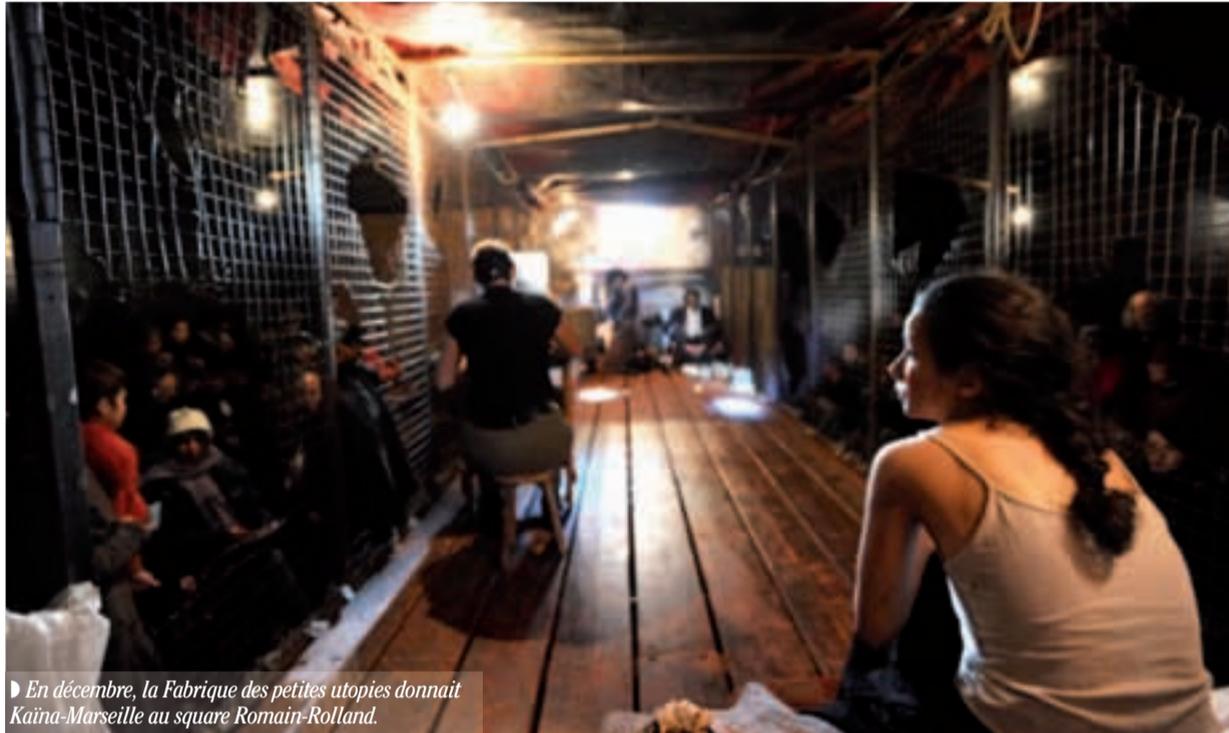
- Lundi 8 avril, musique indienne avec Lav Sharma.
- Mardi 9, bal traditionnel avec l'association Arts et traditions populaires.
- Mercredi 10, percussions, Beatles et Lennon.
- Jeudi 11, cabaret jazz.
- Vendredi 12, Récital de piano, Brahms et Debussy par Alexandre Guhéry.
- Lundi 15, soirée électro, rap, hip hop.
- Mardi 16, le Brass Band de Saint-Martin-d'Hères.
- Mercredi 17, musique orientale.
- Jeudi 18, groupes vocaux.
- Vendredi 19, scène ouverte en hommage à John Lennon.

Tous les concerts et spectacles ont lieu à la salle Ambroise-Croizat à 20 h 15.

■ LA FABRIQUE DES PETITES UTOPIES

# Pour un théâtre ouvert sur la cité

La compagnie théâtrale la Fabrique des petites utopies entame une résidence artistique de trois années à Saint-Martin-d'Hères. Cette compagnie itinérante développe, dans le sillage de ses créations, des temps et des formes de rencontres, d'animation et de formation avec les habitants des lieux où elle est invitée à installer sa scène mobile (camion-théâtre ou chapiteau). Première création en plein air, en mai, avec une adaptation du *Château de Kafka*.



► En décembre, la Fabrique des petites utopies donnait *Kaina-Marseille* au square Romain-Rolland.

Depuis une douzaine d'années, la Fabrique des petites utopies, compagnie grenobloise itinérante, part à la rencontre des spectateurs grâce aux structures mobiles qu'elle a spécialement conçues : un camion-théâtre modulable, équipé d'une scène et de gradins, avec la possibilité d'une extension proposant des passerelles et deux niveaux de jeu, ou encore un chapiteau à la jauge plus accueillante, lui aussi pensé et réalisé pour les besoins de la troupe. Celle-ci est déjà venue dans la commune pour y donner *Tour Babel* (domaine universitaire), *Les Enfants d'Icare* (place Karl-Marx) et cet hiver *Kaina-Marseille* (square Romain-Rolland), spectacles programmés hors les murs par L'heure bleue. On la retrouvera plus régulièrement désormais, car la Fabrique des petites utopies, qui joue aussi au Bénin, en

Russie ou au Mexique, est accueillie en résidence artistique durant trois ans à Saint-Martin-d'Hères, où elle présentera ses prochaines créations dans le cadre des saisons de L'heure bleue.

## Lutter contre la fracture culturelle

La compagnie défend un théâtre à la fois politique et poétique et situe son travail à la croisée de l'art dramatique, de la marionnette et du cirque. Avec sa structure itinérante, elle s'est donné les moyens de porter le théâtre dans l'espace public et vers les lieux où il ne fait pas partie des habitudes culturelles, où quasiment personne n'a jamais pensé ni osé franchir les portes d'un théâtre. « *Aller vers les gens avec du théâtre, c'est une façon de lutter contre la fracture culturelle que l'on déplore* », argumente Bruno

Thircuir, metteur en scène et directeur artistique de la Fabrique des petites utopies. « *Notre présence s'inscrit aussi dans l'ambition de la Ville et de L'heure bleue de créer à Saint-Martin-d'Hères un pôle de spectacle vivant plus populaire au niveau de l'agglomération, axé notamment sur le théâtre forain, les arts de la rue et le cirque.* »

## Crieurs publics

Le choix d'accueillir cette compagnie en résidence artistique pour la préparation et la diffusion de ses créations correspond à la volonté d'ouvrir le travail des artistes sur la cité. Ainsi seront mis en œuvre des ateliers et

des rencontres avec les habitants, les amateurs, les associations, le milieu scolaire et universitaire, tout ce qui pourra favoriser un rapprochement entre l'équipe artistique et technique et les citoyens. « *Entre autres, un gros travail va être lancé avec le CCAS* », précise Bruno Thircuir. Un travail ludique et à contre-courant : « *Dans une époque de communication à outrance où nous sommes noyés par des flots de courriels que nous n'avons plus le temps de lire, nous allons recourir à des crieurs publics, revenir au garde-champêtre et au tambour.* »

## Nous sommes tous des K

Cette ouverture, cette porosité entre artistes et habitants se vérifie dès le prochain spectacle de la compagnie, la création de *Nous sommes tous des K*, une adaptation du *Château de Kafka* jouée les 24 et 25 mai square du Front populaire dans le cadre de L'heure bleue hors les murs. Les participants de l'atelier d'amateurs dirigé par Jean-Luc Moisson, l'un des comédiens de la Fabrique, seront intégrés au spectacle pour de petites interventions, et ils donneront par ailleurs, fin juin, leur propre mise en scène du texte de Kafka. Avant la représentation – laquelle débutera par un souper pris en commun –, de petits groupes constitués sous l'égide des MJC pourront visiter la structure itinérante de la compagnie et son ingénieuse construction, découvrir l'envers du décor, le creuset alchimique, les entrailles du lieu où se fabriquent les petites utopies ♦ JPC

## ■ À DÉCOUVRIR DANS VOS BIBLIOTHÈQUES

### PAUL-LANGEVIN ATELIER MULTIMÉDIA

En partenariat avec la MJC Pont-du-Sonant, la bibliothèque propose un atelier dédié aux sites comparateurs vendredi 19 avril, de 14 h 30 à 16 h 30. Inscriptions auprès de la bibliothèque, 29 place Karl-Marx, 04 76 42 76 88.

### ANDRÉ-MALRAUX RENCONTRE-DÉBAT

Mardi 9 avril à 18 h 30  
Rencontre-débat avec Antoine Choplin, écrivain, pour l'ensemble de son œuvre.

### GABRIEL-PÉRI SOIRÉES JEUX POUR TOUS

- Du 2 au 27 avril "Vive l'eau". Exposition de l'association Double Hélice dans le cadre de la Semaine du développement durable.  
- Mardi 16 avril de 17 h à 19 h, soirée jeux vidéos sur Wii pour jouer entre amis ou en famille dans le hall de la bibliothèque.  
- Mercredi 24 avril de 9 h 30 à 11 h 30 et de 15 h à 17 h, les jeux traditionnels se font la part belle ! Jeux de plateau, de société et d'adresse qui sont vous donnent rendez-vous ♦

## ■ LIRE, la sélection de vos bibliothèques

Un beau livre, c'est celui qui sème à foison des émotions, en voici quelques exemples...

### AXINAMU



de Francesco Pittau et Bernadette Gervais

Francesco Pittau et Bernadette Gervais déploient leur talent à travers un très grand format. De l'âne à la souris, de l'éléphant à l'ornithorynque... Tour à tour, empreintes, pelages ou fourrures, ombres ou parties du corps constituent des pistes à suivre, réalisés au pochoir.

### LIBERTÉ

Texte de Paul Eluard. Illustrateurs : Anouck Boisrobert, Louis Rigaud  
Donner aux vers les plus célèbres de Paul Eluard un nouveau souffle, y superposer un défilé d'images tout en laissant la part belle au rêve est le pari remporté par Anouck Boisrobert et Louis Rigaud dans cette récente édition de Liberté !

MON GOÛTER, CHERCHE LA PETITE BÊTE  
d'Annette Tamarkin

Un énorme bol de lait, un bon goûter tout en papier découpé... et à chaque double page, il faut chercher la petite coccinelle cachée.

### MA JUNGLE d'Antoine Guillopé



Dans la jungle, un être mystérieux règne sans partage. Tous les habitants de la forêt le connaissent et le craignent. Un livre spectaculaire tout en dentelles d'ombres et de lumières.

### LA FILLE DU SAMOURAI de Fred Bernard et François Roca



Fred Bernard a retrouvé sa verve de conteur pour narrer cette aventure mouvementée et François Roca a su traduire en images la beauté des personnages, la finesse des paysages japonais, et la violence des démons. ♦

## Théâtre

### Asphodèle

*Alcools* de Guillaume Apollinaire.  
Jeudi 18 avril à 19 h, salle Croix-Rouge. Textes lus par Jean-Louis et Jean-Marc Chapelet.

Il y a cent ans, cet ouvrage marquait le monde de la poésie et de la littérature en général. Il faisait écho aux sciences et aux arts qui se frayaient une voie nouvelle en ce début de vingtième siècle avant que la première guerre mondiale ne se déclare...

Renseignements et réservations : 04 76 15 33 57 ♦

## Poésie

### Rencontre

Vous écrivez, vous n'écrivez pas mais vous aimez lire, discuter, disputer, échanger, partager... La Maison de la poésie Rhône-Alpes vous invite à apporter vos poèmes, venez les lire ou écouter ceux des autres, montrer vos œuvres le 8 avril, au 33 avenue Ambroise-Croizat, en présence de Laurent Courtois, musicien de jazz manouche ♦

■ ESSM BOULES LYONNAISES

# Challenge Marius-Persicot

Compétition phare de la saison bouliste martinéroise, le Challenge Marius-Persicot se déroulera le 1<sup>er</sup> mai prochain au boulodrome Stéphane-Vighetti. Cent-soixante joueurs sont attendus pour cette journée de compétition très prisée dans le calendrier bouliste régional.



Les dirigeants et bénévoles du club de boules ne vont pas chômer durant cette journée de fête du travail ! « Nous attendons, le 1<sup>er</sup> mai prochain, cent-soixante joueurs qui viendront de tout le département de l'Isère mais aussi du Rhône et de la Savoie », s'exclame Joseph Mangano, le président de l'ESSM boules lyonnaises. « Nous organisons chaque année cette compétition de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division et trente-deux quadrettes (équipes de quatre joueurs) sont déjà inscrites », précise-t-il. « Compte tenu du nombre important de joueurs, les premières équipes évolueront dès 8 heures du matin sur les cinq jeux du boulodrome Stéphane-Vighetti ainsi que sur

le terrain de boules en plein-air du parc Danielle-Casanova », explique Marcel Africano, le vice-président du club. « Certains de nos bénévoles du club seront à pied d'œuvre dès quatre heures du matin pour préparer les terrains (arrosage, ratissage et traçage) et organiser la partie restauration de la journée. »

**Sport boules**

Organisatrice d'une dizaine de compétitions et de rencontres amicales chaque année, la lyonnaise martinéroise est une association rompue à ce genre d'exercice. « Avec un effectif total de 172 sociétaires dont 55 sont licenciés à la FFSB (Fédération fran-

çaise du sport boules), nous proposons à nos adhérents une pratique loisir de ce sport et pour les plus motivés d'entre eux, nous développons le secteur compétition », explique Maurice Demare,

le secrétaire de l'association. Pour preuve, deux équipes évoluent en catégorie 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division et l'équipe fanion a remporté, en février dernier, une compétition très relevée, « Les douze heures du Cheylas » (Isère). Les deux quadrettes martinéroises auront à cœur de défendre les couleurs de l'ESSM, à domicile, lors du Challenge Marius-Persicot du 1<sup>er</sup> mai. « Nous souhaitons rajeunir et féminiser nos effectifs, c'est pourquoi nous invitons les Martinérois à venir en famille découvrir notre sport lors de ce challenge », déclare Michel Coppa, le trésorier du club. L'invitation est donc lancée ! ♦ FR

Contacts :  
ESSM boules lyonnaises, à partir de dix ans, 104 avenue Ambroise-Croizat.  
Tél. 04 76 01 00 76  
www.comitebouliste38.com  
Boulodrome et terrain de plein-air ouverts tous les jours, de 14 h à 18 h 30, sauf le dimanche.

Agenda

- BASKET**  
CHAMPIONNAT DE LIGUE ALPES  
Les seniors 1 masculins de l'ESSM en pré-nationale.  
Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.
- FOOT**  
CHAMPIONNAT DE LIGUE RHÔNE-ALPES  
ASM (association sportive martinéroise) : l'équipe 1 en PHR (promotion honneur régional), poule F.
- CHAMPIONNAT DE L'ISÈRE**  
ASM (association sportive martinéroise) : l'équipe 2 en 1<sup>ère</sup> division, poule A. UOP en excellence. ATS en 2<sup>e</sup> division, poule A.
- HANDBALL**  
CHAMPIONNAT DE FRANCE  
GSMH Guc masculin en nationale 1, poule 2.
- RUGBY**  
COMITÉ DES ALPES  
SMH rugby en honneur, poule 2.
- VOLLEY**  
CHAMPIONNAT DE LIGUE RHÔNE-ALPES  
Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.

- Samedi 6 avril**  
**HAND**  
GSMH Guc > STRASBOURG-SCHILTIGHEIM-ALSACE
- BASKET**  
STELLA-THONON > ESSM masc.
- VOLLEY**  
GRAND LYON OUEST > ESSM fém.
- Dimanche 7 avril**  
**BASKET**  
ESSM fém. > ST-JEAN DE MUZOLS
- FOOT**  
RIVE DE GIER > ASM 1  
ASM 2 > SURE UOP > EYBENS  
ATS > ST-MARTIN D'URIAGE
- Samedi 13 avril**  
**BASKET**  
VERNOSC-LES-ANNONAY > ESSM masc.
- Dimanche 14 avril**  
**HAND**  
FREJUS > GSMH Guc
- BASKET**  
VALENCE-BOURG > ESSM fém.
- VOLLEY**  
ESSM fém. > MEYZIEU
- FOOT**  
ASM1 > LYON MONTCHAT  
ASM2 > MANIVAL VOIRON > UOP  
CROLLES > ATS

■ ANIMATIONS SPORTIVES DE PROXIMITÉ

Les animateurs sportifs du service municipal des sports organisent une multitude d'activités en direction des jeunes Martinérois de 14 à 25 ans, pendant la période des prochaines vacances scolaires, du 22 au 26 avril, les 29 et 30 avril et les 2 et 3 mai.

Un stage de football est proposé aux amateurs de ballon rond en partenariat avec l'ASM (Association sportive martinéroise) durant les deux semaines de vacances scolaires de printemps. Les amateurs de sports collectifs, de sports de combat et de musculation seront accueillis dans les différents équipements de la commune. Quant aux adeptes de l'oxygénation sportive ou de jeux branchés, il est prévu des randonnées et des tournois de laser-game et de paint-ball.

**Informations et inscriptions :**

Responsable du secteur sportif, 06 46 42 10 17.  
Bureau du secteur animations sportives de proximité, 04 76 44 77 69.  
Service municipal des sports, 04 56 58 92 87 ou 88. ♦

■ RUGBY : L'ÉQUIPE DE GÉORGIE RECUE À SMH



Le club Saint-Martin-d'Hères rugby et la municipalité ont accueilli l'équipe de rugby de Géorgie (U18, moins de dix-huit ans) au cours d'une sympathique réception qui s'est déroulée en salle du Conseil municipal le jeudi 21 mars. Le maire René Proby a souligné à cette occasion le grand honneur pour la Ville de recevoir l'équipe de Géorgie et Gilbert Cotte, le co-président du

SMH rugby s'est félicité d'être le club hôte de cette jeune équipe pendant la durée du championnat d'Europe de rugby U18. Le président du comité des Alpes, Christian Dullin, s'est réjoui de cette belle fête européenne du ballon ovale et Otar Iashvili, coordinateur de l'équipe, a remercié la collectivité et l'association sportive locale pour leur accueil chaleureux. ♦

# Le sport scolaire en action

L'Union nationale du sport scolaire (UNSS) développe la pratique sportive et associative dans les collèges et lycées. Les élèves scolarisés dans les établissements martinérois découvrent de nombreuses disciplines au sein de leur association sportive et participent aux compétitions inter-établissements.



avec les copains et de se retrouver en dehors des murs de la classe ! », ajoute-t-il. Willy Pepelnjak, professeur d'EPS à "Edouard-Vaillant" et encadrant en hand et judo, explique : « L'objectif de la pratique à l'UNSS, c'est de permettre aux élèves de se rencontrer, d'échanger et de s'ouvrir aux autres à travers le sport. Nous participons aux différentes compétitions inter-établissements qui se déroulent exclusivement par équipe, au niveau du district, département ou académie. Nous formons ce que nous appelons "les jeunes officiels" pour que l'encadrement, l'arbitrage et le compte rendu des rencontres soient assurés par les élèves eux-mêmes. »

Labellisé Pôle entraînement par l'académie de Grenoble depuis 2009, la classe départementale de judo du collège Edouard-Vaillant s'intègre parfaitement dans les objectifs de l'UNSS. « En partenariat avec le comité de l'Isère de judo et l'ESSM judo, les jeunes judokas s'entraînent quatre heures par semaine au collège et participent aux compétitions scolaires. L'équipe masculine, récompensée l'an passé par une belle 3<sup>e</sup> place au championnat de France des collèges, est de nouveau sélectionnée pour y participer avec le renfort cette année de leurs homologues de l'équipe féminine », détaille Willy Pepelnjak.

## Sport pour tous

Du côté du collège Fernand-Léger, l'association sportive tourne à plein régime ! Tennis, tennis de table, escalade, hand-ball et badminton sont au programme des activités sportives de l'UNSS. « Les élèves sont tous très motivés et réguliers dans leur pratique. Nous participons aux compétitions départementales et les enfants ont à cœur de porter haut les couleurs de leur collège », constate Sylvie Duquenoy, professeure d'EPS.

« Au lycée Pablo-Neruda, nous organisons chaque début d'année un forum des sports où les élèves s'inscrivent dans

les disciplines de leur choix. La salle de musculation, installée dans l'enceinte de l'établissement, est un lieu très fréquenté pendant la pause déjeuner et nous bénéficions de la proximité de la Halle des sports et du nouveau gymnase Colette-Besson pour pratiquer les sports collectifs et l'escalade », décrit Catherine Deridder, professeure et coordinatrice d'EPS au lycée. « Dès la rentrée prochaine, en septembre 2013, une section scolaire sportive en aviron va voir le jour, en partenariat avec le club d'aviron grenoblois. » ♦ FR

## LE SITE DES JEUNES REPORTERS

L'un des objectifs de l'UNSS est de développer l'accès des collégiens et lycéens aux responsabilités par le biais des "jeunes officiels" avec une formation à différentes fonctions : juge/arbitre, organisateur, reporter... C'est pourquoi le site Internet des jeunes reporters de l'UNSS de l'Isère rend compte des activités et compétitions sportives par le biais de reportages vidéos réalisés directement par les journalistes en herbe. Le site des jeunes reporters de l'UNSS Isère : <http://jeunes-reporters.ac-grenoble.fr>



Fédération sportive de l'Education nationale pour les collèges et les lycées, l'UNSS (Union nationale du sport scolaire), organise et développe la pratique d'activités sportives dans le cadre de l'association sportive de chaque établissement du second degré. Encadrées par les professeurs d'EPS (Education physique et sportive), les séances se déroulent en dehors des heures de cours, principalement pendant la pause méridienne, en fin de journée ou le mercredi après-midi.

## Activité extra-scolaire

« Nous proposons une activité sportive extra-scolaire aux élèves qui s'engagent de façon volontaire à être assidus tout au long de l'année. En liaison avec la classe montagne, une séance de deux heures d'escalade se déroule chaque semaine au gymnase Colette-Besson jouxtant le collège », explique Lionel Rouan, professeur d'EPS au collège Henri-Wallon. Durant la saison d'hiver, l'association sportive fait découvrir aux enfants la pratique du ski, les mercredis après-midi. « Nous venons d'ailleurs de participer aux "Jeux d'hiver des collégiens", à la station de l'Alpe du Grand Serre, où se sont rassemblés 1 200 jeunes venus de

tout le département de l'Isère au cours de cet événement sportif organisé chaque année par l'UNSS et soutenu par le Conseil général. » Avec l'arrivée d'un troisième professeur d'EPS, une classe basket a été créée en partenariat avec l'ESSM basket et les entraînements ont lieu après les cours, dès 15 h 30. « Avec notre association sportive, nous souhaitons garantir à nos élèves l'accès à la pratique sportive ainsi qu'à la compétition pour ceux qui le désirent d'autant que la cotisation annuelle, modique, peut être prise en charge avec le "Chéquier jeune Isère" du Conseil général », précise Lionel Rouan.

## L'ouverture aux autres

A l'association sportive du collège Edouard-Vaillant, la pratique du badminton a le vent en poupe : « nous étions trois à pratiquer le badminton il y a trois ans, trente élèves s'y adonnent désormais », s'exclame Jean-Paul Garonnaire, professeur d'EPS. « Avec le squash, c'est la discipline sportive où la dépense énergétique est la plus intense. C'est sans doute une des raisons pour laquelle les enfants se passionnent pour ce sport de raquette. C'est aussi l'occasion pour les élèves de pratiquer une activité

Samedi 20 avril

**HAND**  
GSMH Guc >  
MONTELMAR-CRUAS  
**BASKET**  
ST-JEAN DE MUZOLS > ESSM masc.  
**FOOT**  
LE VERSOUD > ASM2

Dimanche 21 avril

**VOLLEY**  
PASSY-SALLANCHES > ESSM fém.  
**BASKET**  
ESSM fém. > PORTE LES VALENCE  
**FOOT**  
OULLINS CASCOL > ASM1  
ASM2 > SURE UOP > ABBAYE DOMENE > ATS

Samedi 27 avril

**HAND**  
CHAMBERY-SAVOIE > GSMH Guc  
**BASKET**  
MONTMELIAN > ESSM masc.

Dimanche 28 avril

**BASKET**  
LAVEYRON-DRÔME > ESSM fém.

Samedi 4 mai

**HAND**  
GSMH Guc > CERNAY-WATTWILLER

Dimanche 5 mai

**FOOT**  
ASM1 > LAMURE AZERGUES  
ASM2 > GONCELIN ECHIROLLES > UOP  
ATS > SASSENAGE

## Lieux et heures des rencontres

**BASKET**  
ESSM masc. au gymnase Colette-Besson le samedi à 20 h 30.

ESSM fém. au gymnase Colette-Besson le dimanche à 15 h 30.

**FOOT**  
Toutes les rencontres ont lieu le dimanche à 15 h.

ASM (association sportive martinéroise) au stade Benoît-Frachon et au stade Just-Fontaine.

UOP au stade Victor-Hugo. ATS au stade Auguste-Delaune.

**HAND**  
GSMH-Guc masc. à la halle des sports Pablo-Neruda le samedi à 20 h 30.

**RUGBY**  
SMH rugby au stade Robert-Barran le dimanche à 13 h 30 pour l'équipe réserve et à 15 h pour l'équipe 1.

**VOLLEY**  
ESSM fém. au gymnase Jean-Pierre-Boy le dimanche à 16 h

■ CONVENTION VILLE - MJC

# Partager des valeurs et des objectifs

Le 14 mars dernier, la Ville, les Maisons des jeunes et de la culture (MJC) de la commune et la Fédération des MJC en Rhône-Alpes ont signé une convention cadre pour les années 2013-2017. Un document important destiné à fixer des objectifs autour de valeurs partagées.



► Le cirque est parmi les activités proposées par les MJC

loppés par les structures et qui, dans le même temps, leur reconnaît un rôle important à jouer dans la réalisation du projet politique développé par la Ville. Ce dernier visant à soutenir les aspirations et démarches des habitants, l'émancipation du citoyen dans un souci de mieux vivre ensemble et d'intérêt général autour des trois axes que sont le Projet éducatif local, le projet d'action sociale de proximité et de développement social et le travail de coopération avec le monde associatif. Rappelant les origines des MJC, « créées au lendemain de la seconde guerre mondiale pour participer à la reconstruction de la nation française en donnant la priorité à la jeunesse et à l'éducation pour favoriser son engagement dans la construction d'une nouvelle société », le maire René Proby a insisté sur la légitimité de ces associations qui n'ont rien perdu de leur fondement et de leur actualité. « Une MJC, ce n'est pas un lieu neutre. C'est une maison qui porte les valeurs de laïcité, d'éducation populaire, de service public, de lutte contre les discriminations, de respect et d'écoute : autant de valeurs qui construisent notre société et doivent être partagées par tous. » ♦ NP

La signature d'une convention est toujours un acte important. Celle liant la Ville et les MJC est l'aboutissement de dix-huit mois de travaux et de réflexions constructifs que Cosima Semoun, adjointe à la jeunesse, n'a pas manqué de souligner : « Nous avons tenu à officialiser la signature de la convention avec toutes les personnes qui ont travaillé à son élaboration : bénévoles et présidents des MJC, directeurs, représentants de la fédération régionale des MJC, élus et techniciens de la Ville. Au fil des réunions, l'implication a toujours été forte et l'intérêt général a primé ». Ambassadeurs de l'éducation populaire, bâtisseurs de projets et tisseurs de liens, les bénévoles et professionnels qui interviennent dans les

MJC, au cœur des quartiers, savent ô combien il est impératif, et parfois difficile, d'agir pour rassembler dans la diversité en s'adressant aussi bien aux enfants et aux jeunes qu'aux familles. « La solidarité, la responsabilité, l'approche globale des problèmes et l'action déterminée au quotidien pour le bien de tous sont au centre du projet des Maisons des jeunes et de la culture », a, à ce propos, réaffirmé Frédéric Prelle, président de la Fédération des MJC en Rhône-Alpes.

Œuvrer dans le même sens

Les liens unissant la Ville et les MJC de la commune sont historiques. Ils sont aussi le reflet d'une volonté partagée d'agir au plus près des habitants en suscitant leur intervention et en portant

haut les valeurs telles que la laïcité, l'égalité, l'épanouissement personnel, l'accès à la culture pour tous ou encore la mixité sociale. Pour la Ville, ce lien passe aussi par l'octroi de subventions (883 432 euros en 2013 pour les trois MJC). Un soutien nécessaire à la mise en œuvre des projets et actions déve-



► Les élus entourés des représentants des MJC

■ MALEK DJEGHDIR, PRÉSIDENT DE LA MJC PONT-DU-SONNANT

« J'ai été élu président de l'association il y a deux ans. J'ai pris la relève de Georges Gervason qui a tenu les rênes de la MJC pendant dix ans et que je remercie pour le travail accompli. Je suis issu du quartier et j'ai fréquenté la MJC pendant longtemps. J'ai pris mes fonctions en même temps que l'arrivée de la nouvelle directrice, Nadia Benichou. Ensemble, et avec les membres du bureau, nous avons relancé le projet associatif sur lequel nous avons énormément travaillé. Il dégage les valeurs de la MJC que sont l'accès à la culture pour tous, la mixité sociale, la tolérance, la lutte contre les discriminations et l'égalité pour tous. La

MJC est un lieu d'échanges, d'écoute et d'accompagnement à la mise en place de projets des habitants. Tout le monde peut venir, donner de son temps, participer à la vie démocratique : les bonnes volontés sont les bienvenues ! Les bénévoles du Conseil d'administration s'investissent pour faire vivre la MJC, tendre des passerelles entre les espaces "Texier" et "Péri". Avec cette convention, la Ville que nous remercions montre clairement sa volonté de soutenir les MJC de la commune et l'éducation populaire à une époque où toutes les villes ne le font pas, dans une période où les inégalités et la précarité s'étendent. »

■ SMAÏN MANAA, PRÉSIDENT DE LA MJC LES ROSEAUX

« Je suis au Conseil d'administration de la MJC depuis une quinzaine d'années. J'ai accepté d'être président pour apporter aux autres, être avec les autres. Avec les membres du CA, nous déterminons les orientations, le projet politique à mettre en œuvre à la MJC. Les familles, les enfants, la jeunesse : chacun doit pouvoir trouver sa place dans l'association. C'est dans cet état d'esprit que nous suscitons la prise d'initiatives des jeunes et des adultes, que nous travaillons sur la place que doit occuper la MJC dans le quartier et les actions à déployer pour faire participer des habitants qui ne fréquentent pas ou très peu la structure.

Nous sommes attachés à développer la culture par tous et pour tous, à créer les conditions de la rencontre et de l'échange, à susciter, donner l'envie aux jeunes de s'impliquer, réaliser des projets collectifs ou individuels... La convention que nous avons signée avec la Ville est l'aboutissement d'un an de débats et de réflexion collective. C'est un acte important qui a permis de clarifier la relation entre la collectivité et la MJC. Il est important que nous allions dans le même sens, que nous travaillions à former des citoyens responsables, c'est dans l'intérêt de tous. »

Nouvelle

Interlocutrice

Cosima Semoun, adjointe à la jeunesse a passé le relais à Marie-Dominique Vittoz, conseillère municipale déléguée à la vie associative qui est la nouvelle interlocutrice des MJC, ces dernières étant désormais rattachées au service vie locale, vie associative ♦

Convention

Signature

La Convention cadre 2013-2017 a été signée par le maire, René Proby ; Magali Andreu, présidente de la MJC Village ; Smaïn Manaa, président de la MJC Les Roseaux ; Malek Djeghdir, président de la MJC Pont-du-Sonnant et Frédéric Prelle, président de la Fédération des MJC en Rhône-Alpes ♦

Assemblée

Générale

L'association MJC Pont-du-Sonnant tiendra son assemblée générale mercredi 17 avril dans les locaux de la maison de quartier Fernand-Textier. Elle débutera à 17 h par un spectacle présenté par les enfants du centre de loisirs ♦

■ HACHEMI MANAA



**Le hip hop chevillé au corps**

Le regard sombre et brillant, Hachemi Manaa a aussi le sourire éclatant et serein de ceux qui parviennent à réaliser leur rêve. Lui qui a la danse hip hop chevillée au corps depuis l'âge de quinze ans vit désormais de son art. Une passion qu'il transmet avec ardeur et professionnalisme aux jeunes générations.

Le hip hop est une danse de la rue. Alors rien de plus naturel si Hachemi Manaa et ses camarades commencent à s'initier à cette danse —née de l'autre côté de l'atlantique—, sous le préau de l'école Henri-Barbusse. « C'était en 1998. J'avais quinze ans. C'est

*immédiatement devenu une passion.* » Une passion qui ne l'a plus quitté et qui l'a conduit des petites scènes à SMH et dans l'agglomération aux compétitions régionales jusqu'à ce que, à force de travail, il s'ouvre la voie de la compétition internationale et aille disputer des battles de breakdance et "frotter" son style à celui des plus grands de la planète. En 2006, avec la compagnie Alliance d'Annecy, il remporte le titre de champion d'Europe. L'année suivante, il part représenter le vieux continent à Miami où il accède à la demi-finale. De retour dans la cuvette, avec des danseurs de l'agglomération, Hachemi crée la compagnie Silent Trix. Les titres s'enchaînent en République Tchèque, en Slovaquie... Vice-champions de France en 2008, les danseurs sont invités au Japon en 2009, défendent la France en Corée du Sud... Une expérience riche qu'Hachemi Manaa doit aux heures passées à répéter les figures de style et parfaire les moindres détails, à visionner des vidéos, à remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier... Pourtant aujourd'hui l'essentiel est ailleurs. A vingt-neuf ans, le Martinérois se consacre à l'enseignement et à l'association locale Citadanse fondée en 2007 par des jeunes danseurs issus de différents quartiers de SMH. Danseur professionnel, il enseigne et coordonne des projets autour de la pratique de la danse à une centaine d'élèves âgés de 6 à 25 ans. « Avec Sylvain Nlend, mon binôme, nous avons mis en place des ateliers et une école du spectateur dont l'objectif est d'ouvrir les jeunes à d'autres arts en les emmenant voir des

*spectacles variés.* » Afin d'être à la hauteur de ses ambitions, le jeune homme qui a arrêté ses études dès sa majorité atteinte —« je ne me suis jamais senti dans mon élément dans les classes de cours »—, n'a pas ménagé ses efforts : « Après être resté puriste pendant huit ans, je me suis formé au théâtre du mouvement de Lyon. J'ai aussi passé mon brevet professionnel de l'éducation populaire et du sport, suivi des formations de formateurs, des stages conduits par de grands danseurs... »

Aujourd'hui, il peut savourer une reconnaissance bien méritée. « Nous sommes passés du préau de l'école à la salle Henri-Barbusse et le directeur du conservatoire à rayonnement communal, Louis Bard, nous a fait confiance en nous ouvrant les portes de l'école de musique. C'est très important pour nous ! » Entre la compagnie formée de quatre danseurs de Citadanse, la résidence à L'heure bleue en 2012 où l'association signe sa première création, *Influences*, et les ateliers qu'il anime dans la ville et dans l'agglomération, Hachemi a trouvé une nouvelle corde à son arc : la création. « La créativité est l'essence même de l'art. C'est encore plus vrai pour le hip hop où technique et créativité sont très liées, où chacun peut se forger sa propre identité. »

Pourtant, donner des cours reste son principal moteur. Le danseur-professeur aime « transmettre, contribuer à l'épanouissement et l'éducation des jeunes. Ce qui m'intéresse c'est de les voir évoluer, progresser et sortir de l'atelier avec le sourire. J'aime aussi apprendre d'eux... » ♦ NP

■ LISE DUMASY



**Au service de l'enseignement supérieur**

Présidente de l'université Stendhal-Grenoble III, Lise Dumasy a reçu le 17 janvier dernier la médaille de l'Ordre National du Mérite. Une juste récompense au vu de son engagement en faveur du service public, dans la recherche et l'enseignement supérieur.

Avec onze années passées à la tête de "Stendhal", Lise Dumasy est une présidente d'université expérimentée. « J'ai été élue une première fois en 1999 pour une durée de 5 ans. En 2008, on m'a sollicitée pour redevenir présidente et j'ai été réélue l'an dernier. Cette fois-ci ce sera mon dernier mandat ! », explique-t-elle avec le sourire.

Recrutée en 1988 par l'Université Grenoble III comme maître de conférence après avoir été ingénieure de recherche au CNRS, Lise Dumasy devient professeure en 1992 et enseigne la littérature française. « J'ai également exercé en Allemagne et aux Etats-Unis comme assistante à l'université de Princeton. » Plus intéressée par la recherche que par l'enseignement, Lise Dumasy se voit rapidement accorder des responsabilités de pilotage stratégique au sein de "Stendhal" dont elle prend la présidence à l'aube des années 2000. « Il s'agit avant tout de mettre en synergie les forces et les talents qui existent au sein de l'université. Occuper la présidence, c'est aussi porter l'image de l'institution, la représenter en France et à l'international. » Et la Martinéroise —Lise Dumasy vit dans la commune depuis 1998— d'insister sur le travail collectif de toute l'université lors

de la cérémonie qui l'a vue recevoir la médaille de l'Ordre National du Mérite. « Bien sûr, je suis honorée par cette distinction. Mais une présidente d'université n'est rien sans l'ensemble du personnel et des étudiants qui la compose. Cette médaille récompense donc un mérite collectif. » Mais aussi personnel qui aurait rendu fier son grand-père paternel, marin breton et gardien de phare ayant reçu la médaille militaire pour avoir sauvé un navire du naufrage. Et quand on lui parle de son université, Lise Dumasy évoque « un lieu de culture, de création et de professionnalisation, porté par l'énergie et l'activité de ses 392 enseignants et enseignants-chercheurs, et de ses 243 personnels administratifs permanents au service de ses quelques 12 000 étudiants » (6 000 en cursus Licence Master Doctorat et 6 000 en formation qualifiante nldr). Et de conclure : « Notre ambition est de répondre à un double impératif de développer des formations d'excellence et d'élever le niveau de formation globale de la jeunesse, indispensable pour offrir à tous une maîtrise plus affirmée de l'environnement sociopolitique et de meilleures chances d'insertion professionnelle. » ♦ EM

■ LAURENT FAVIER



**Fier d'avoir créé son entreprise à SMH**

Laurent Favier vient de créer son activité d'audioprothésiste à Saint-Martin-d'Hères (Alp'Audition). Installé sur l'avenue Gabriel-Péri, le jeune entrepreneur de 28 ans est bien décidé à se faire un nom dans le milieu.

Après l'obtention de son Bac scientifique, Laurent Favier intègre l'école d'audioprothèse de Lyon, l'un des cinq établissements proposant cette formation en France. « Au départ, je m'orientais plutôt pour des études de médecine. En parallèle, je m'intéressais aussi à cette école sur les conseils de mon père qui connaît bien le monde du travail et ses débouchés en tant que chef d'entreprise. Lorsque j'ai réussi le concours d'entrée au mois de juin, j'ai décidé de choisir cette voie et je ne le regrette vraiment pas aujourd'hui », explique-t-il.

Le jeune homme sort de l'école en 2009 après trois ans d'études ponctués de stages en hôpital, en gériatrie, en maison de retraite et dans un cabinet d'audioprothésiste. « J'ai exercé pendant plus de trois ans comme responsable de boutique à Grenoble et dans l'agglomération. Je me suis servi de cette période pour observer le fonctionnement de l'activité et analyser le marché. Dès le départ mon souhait était de créer ma propre entreprise ! » Laurent Favier prend le temps de la réflexion pour mûrir son projet personnel. Et comme « la concurrence se développe rapidement

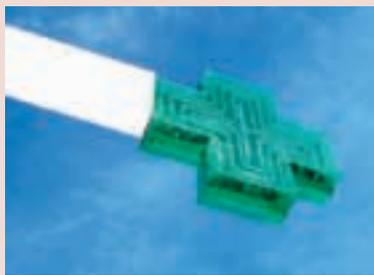
dans le milieu », il décide de « franchir le pas » en s'installant à Saint-Martin-d'Hères. « Je suis fier d'avoir monté ma structure. J'aime conseiller les gens, leur apporter mon expertise. C'est le médecin ORL qui fait le constat médical d'une perte auditive. Je prends ensuite le relais pour faire le point sur les problèmes d'audition et proposer des solutions adaptées. »

À l'écoute de son public, Laurent Favier travaille dans la discrétion « ce n'est pas toujours facile de prendre conscience qu'il faut être appareillé » pour obtenir des résultats à la hauteur des demandes émises par les clients. « Trouver le bon appareillage est un travail minutieux. On peut retrouver jusqu'à 70 % de ce que l'on a perdu », précise-t-il. Et de conclure : « Ce qui me plaît le plus dans mon métier, c'est de revoir les gens que j'ai accompagné qui me confient que leur vie a changé ! » ♦ EM

## ■ Urgences

Samu : **15**  
 Centre de secours : **18**  
 Police secours : **17**  
 Police nationale  
 (Hôtel de Grenoble) :  
**04 76 60 40 40**  
 Police nationale (SMH) :  
**04 76 54 62 36**  
 (107 av. Benoît-Franchon,  
 non-stop de 10 h à 17 h 45,  
 du lundi au vendredi)  
 Police municipale :  
**04 56 58 91 81**  
 (8 rue G.-Philippe,  
 du lundi au vendredi de 8 h à  
 19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h)  
 Maison communale :  
**04 76 60 73 73**  
 Hôpital :  
**04 76 76 75 75**  
 Centre municipal  
 de soins infirmiers :  
**04 56 58 91 11**  
 SOS Médecins :  
**04 38 701 701**  
 Taxi banlieue :  
**04 76 54 17 18**  
 Urgence sécurité gaz :  
**0 800 47 33 33 (GrDF)**

## ■ Pharmacies de garde



Les pharmacies de Saint-Martin-d'Hères appartiennent désormais au réseau des pharmacies de l'agglomération grenobloise. Chaque nuit une pharmacie de garde est ouverte dans l'agglomération de 20 h à 8 h et chaque dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h. Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15. Le nom de la pharmacie de garde de jour ou de nuit est également affiché sur la vitrine de chaque officine ♦

## ■ Maison communale

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73). Permanences état-civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Pour rappel, le service est fermé le lundi matin ♦



## ■ Bureaux de poste

**Avenue du 8-Mai-1945** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

**Place de la République** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

**Domaine universitaire (avenue centrale)** : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement La Poste : 36 31 ♦

## ■ Trésor public

6 rue Docteur-Fayollat (zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

## ■ Collecte des ordures ménagères

Les lundis et vendredis, ramassage des **poubelles grises** : déchets putrescibles, non recyclables.

**Zones industrielles et zones d'activités** : collecte des **bacs gris** (déchets fermentescibles) le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.

**Attention : compte tenu des jours fériés, des modifications vont affecter les différentes collectes :**

- La collecte des poubelles grises (habitations collectives et individuelles) du mercredi 8 mai sera effectuée vendredi 10 mai.

- La collecte des poubelles vertes (habitations collectives et individuelles de la zone nord) et des poubelles bleues (zones industrielles et d'activités) du jeudi 9 mai sera effectuée vendredi 10 mai après-midi.

Habitat collectif et habitat individuel voir carte page 23 ♦

## ■ Lutte contre les discriminations

### Le Défenseur des droits

#### Permanences assurées

Des représentants du Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante qui veille à la protection de vos droits et de vos libertés, tiennent des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 14 h à 17 h. Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 40 83 ou au 06 24 64 80 12

E-mails : gerard.mounier@defenseurdesdroits.fr

dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ♦

### SOS Racisme

Afin de conseiller et accompagner dans leurs démarches les personnes victimes de discrimination, des juristes de SOS Racisme Isère assurent une permanence juridique à la MJC les Roseaux - Espace Centre, chaque dernier samedi du mois, sur rendez-vous.

- Contact SOS Racisme : 04 76 42 06 17.

- MJC les Roseaux, Espace Centre : 27 rue Chante-Grenouille, 04 76 24 80 11 ♦

## ■ Déchetterie

### Horaires d'été

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;

- vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

74 avenue Jean-Jaurès • Tél. 04 76 15 29 51 ♦

## ■ Santé

### Vaccinations

Chaque mois, des séances de vaccinations pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont organisées. Les rendez-vous sont à prendre au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole-France - Tél. 04 76 60 74 62 ♦

## ■ Centre Germaine-Tillion

### Endettement / surendettement

Une conseillère en économie sociale et familiale et une assistante sociale du Conseil général vous accueillent tous les 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 14 h à 16 h au centre médico-social Germaine-Tillion, 10 rue du Docteur-Fayollat à Saint-Martin-d'Hères, pour une réunion d'information et d'échanges sur l'endettement et le surendettement. Cette rencontre est anonyme, gratuite et ne traite pas des situations personnelles. Renseignements et inscriptions au 04 38 37 41 10 ♦



Retrouvez toutes nos annonces sur :  
[www.dracimmobilier-arthurimmo.com](http://www.dracimmobilier-arthurimmo.com)  
 16, avenue Ambroise-Croizat - Saint-Martin-d'Hères  
**04 76 03 18 84**

■ **Saint-Martin-d'Hères**, F5+Cuisine de 87 m<sup>2</sup>, 3 chambres dont suite parentale avec salle d'eau, séjour double avec belle vue dégagée et ensoleillée, chauffage gaz, double vitrage, parking privé, dans copropriété fermée avec espaces verts, et à jour de travaux 177 000 € - Réf : 3877LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, charmant T5 duplex de 97m<sup>2</sup> habitables en rez de jardin, 90 m<sup>2</sup> environ de terrain, chauffage individuel gaz, séjour soleil couchant très lumineux, 3 chambres 179 000 € - Réf : 3596

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Copropriété de 2009 en parfait état, T3+cuisine équipée de 64 m<sup>2</sup>, 2 chambres, terrasse exposée Ouest, cellier sur palier, prestations de qualité et excellent état, 210 000 € - Réf : 3840LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères, Portail Rouge**, F4+cuisine de 73 m<sup>2</sup> en rez de jardin en très bon état, Terrain privatif de 150 m<sup>2</sup> environ, copropriété bien entretenue, au calme et proche de tout commerces, services et transports... 218 000 € - Réf : 3909LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères, Village**, Beau F3+Cuisine de 65 m<sup>2</sup>, avec balcon sur séjour double et loggia sur cuisine équipée, copropriété au calme avec espaces verts, ravalement en cours payé par vendeur... 134 000 € - Réf : 3923LZ

■ **Grenoble**, beaux volumes pour ce F4+C de 75 m<sup>2</sup>, bien exposé, composé de 2/3 chambres, 2 balcons, rangements, cave, dans une petite copropriété avec parking fermé, à jour de travaux... 149 000 € - Réf : 3922LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères, proche Zac centre**, Duplex en dernier étage avec ascenseur, F5+cuisine de 105 m<sup>2</sup>, terrasse de 20m<sup>2</sup>, 3 ou 4 chambres, 2 salles de bains, cave, garage possible, copropriété de 1990 à jour de travaux... 219 000 € - Réf : 3841LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères, proche Marcel Cachin**, dans copropriété en cours de rénovation (ravalement, isolation, etc., payés par vendeur) à saisir, F3+cuisine de 54 m<sup>2</sup> en bon état, loggia, cave, idéal 1<sup>er</sup> achat ou investisseurs... 109 000 € - Réf : 3890LZ

# CCAS

## Permanences

**Service social Carsat** : permanence au service social Carsat, 27 rue Maginot à Grenoble, sur rendez-vous au 04 76 12 19 28. Permanence téléphonique le vendredi matin de 9 h à 11 h au 04 76 12 19 28.

**Branche retraite** : accueil à l'agence de Grenoble, 171 cours de la Libération, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le matin sur rendez-vous au 08 21 10 69 10.

**Agent de la sécurité sociale** : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS, et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis-Aragon.

**Aide sociale légale** : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin. Tél. 04 76 60 74 12.

**Personnes handicapées** : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les mercredis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

**Violences conjugales** : des permanences sont organisées les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole-France ♦

## Conseils

**Conseiller juridique** : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois, de 9 h à 11 h 45 sur rendez-vous au 04 76 60 73 73 ♦

## Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

### Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules-Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre-Sémard, de 11 h 15 à 11 h 45 du lundi au vendredi.

Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

## ■ Elections

### Création d'un nouveau bureau de vote

Les bureaux de vote n°7 (salle d'évolution du groupe scolaire Henri-Barbusse) et n°8 (restaurant scolaire Henri-Barbusse) ont été restructurés afin de créer sur les secteurs Zac Centre / Centre ville un 3<sup>e</sup> bureau de vote. Celui-ci sera installé dans le hall de l'école maternelle du groupe scolaire Henri-Barbusse et portera le numéro 21. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite et offre des possibilités pour se garer facilement sur le parking rue Henri-Barbusse. Tous les électeurs concernés par cette restructuration vont recevoir prochainement un courrier leur annonçant leur nouvelle affectation ♦

## ■ Copropriétaires et Conseils syndicaux

### Atelier d'information et d'échange

Le secteur GUSP de la Ville (Gestion urbaine et sociale de proximité) et l'association CLCV (Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie) mettent en place un cycle d'ateliers d'information et d'échanges en direction des copropriétaires. Le nombre de participants est limité à 15 personnes et il est demandé de s'engager sur l'ensemble du cycle programmé sur 5 séances, de 18 h à 20 h, les mardis 14, 21 et 28 mai ainsi que les mardis 4 et 11 juin. La première séance se tiendra à l'antenne Renaudie mardi 14 mai ; Tram D, bus 11 et 33 : arrêt Étienne-Grappe ; bus 23 : arrêt 8-mai-1945.

Les ateliers sont gratuits. On peut s'inscrire dès à présent, et avant le 6 mai, auprès de Norig Le Goarant. Tél. 04 56 58 92 27. Courriel : [norig.legoarant@ville-st-martin-dheres.fr](mailto:norig.legoarant@ville-st-martin-dheres.fr) ♦

## ■ Ateliers informatique et consolidation des savoirs

### Cherche bénévoles

La Mise, Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi est un service du Centre communal d'action sociale. Sa dimension d'accompagnement global est essentielle dans le parcours d'insertion socioprofessionnelle des personnes de plus de 26 ans. Ce service regroupe en un seul lieu des actions qui proposent accueil, écoute, soutien collectif et individuel. Pour développer ce soutien, la Mise recherche des bénévoles pour :

- Initier et/ou perfectionner des adultes à l'informatique (Windows, logiciels Word, Excel, OpenOffice éventuellement, Internet). Séances le mardi et/ou le jeudi de 14 h à 16 h jusqu'en juin.

- Apporter un soutien à des adultes en maths, français, comptabilité... Aider à la préparation de concours, remettre à niveau... Cours d'une heure environ à définir selon les disponibilités de chacun.

Renseignements : Mise, 121 avenue Jules-Vallès. Tél. : 04 76 03 77 50. Courriel : [ccas@ville-st-martin-dheres.fr](mailto:ccas@ville-st-martin-dheres.fr) ♦

## ■ Atelier jardinage

### Cultivons le printemps !

Mardi 16 avril de 17 h à 19 h se tiendra l'atelier jardinage du printemps à l'antenne GUSP (Gestion urbaine de proximité) 34 avenue du 8-Mai-1945 (04 76 62 33 38). Les habitants des quartiers Essartié-Renaudie pourront passer commande de plans de fleurs et d'aromatiques à prix réduits afin d'agrémenter leurs terrasses et leurs jardins. Cet atelier sera également l'occasion d'échanger des astuces de jardinage entre habitants et de profiter de la présence du service des espaces verts de la Ville qui dispensera ses conseils sur le choix des plantations, les techniques d'entretien... Pour rappel, les habitants de ces quartiers ont la possibilité de louer du matériel pour entretenir leurs jardins et terrasses.

Commandes possibles lors des permanences du mercredi 17 avril au mardi 23 avril inclus ♦

## ■ Randonneurs de l'Aclass

### Grand bal

Les randonneurs de l'Aclass vous invitent à leur bal annuel de soutien à leur activité randonnée le lundi 29 avril de 14 h à 19 h à L'heure bleue. Une après-midi de convivialité et de danse avec l'orchestre Dornano. L'association accueille bien volontiers de nouveaux inscrits pour les sorties randonnées. Permanences les lundis et jeudis de 9 h à 11 h, 102 avenue Ambroise-Croizat ♦

## ■ Vacances

### - Accueil de loisirs 11/14 ans

L'accueil de loisirs (basé à St-Just) fonctionnera du 22 au 26 avril et du 29 avril au 3 mai. Un mini-camp est prévu du 24 au 26 avril à Méaudre. Vingt places sont disponibles.

Inscriptions les mercredis 3, 10 et 17 avril de 13 h 30 à 17 h au service enfance, 44 avenue Benoit-Frachon, 04 76 60 74 51.

### - Accueil de loisirs du Murier

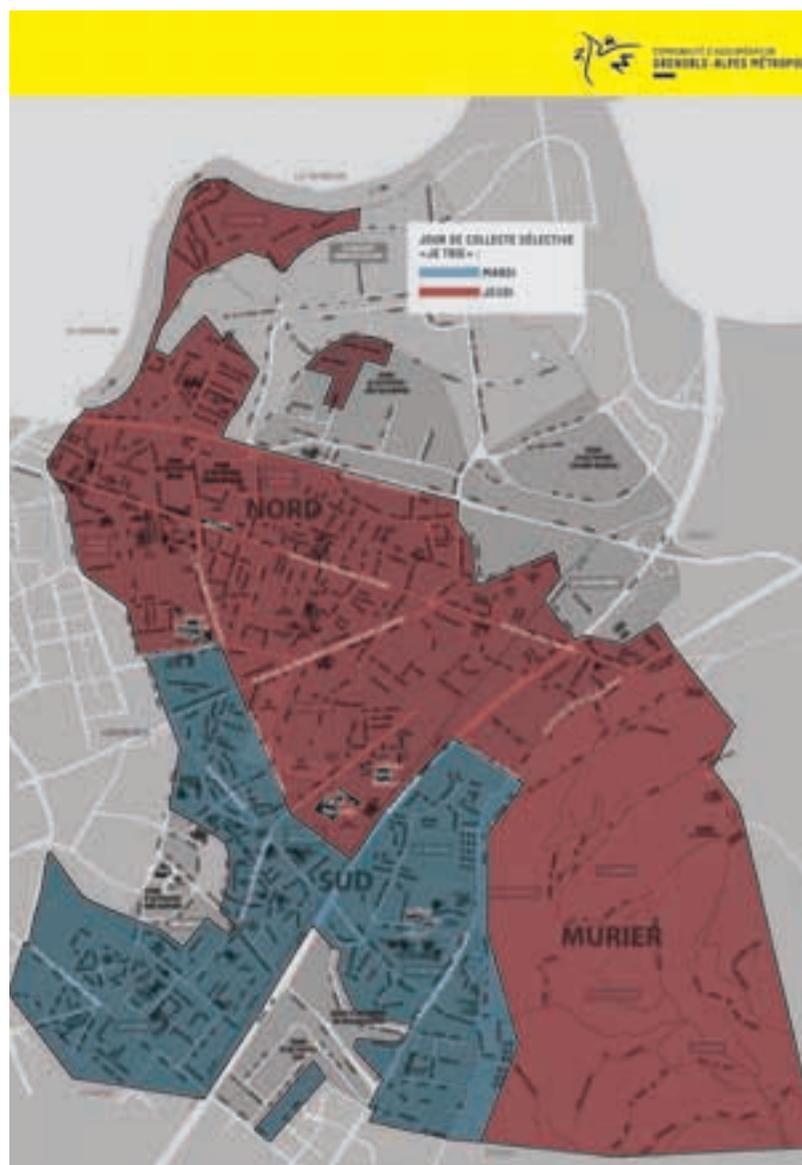
Sur le thème "Des arts et des sciences", l'accueil de loisirs fonctionnera du 22 au 26 avril et du 29 avril au 3 mai. Inscriptions jusqu'au 12 avril au service enfance, 44 avenue Benoit-Frachon, 04 76 60 74 51 et dans les maisons de quartier ♦

## ■ Collecte des ordures ménagères

### Carte des secteurs de collecte des déchets

- **Habitat collectif et habitat** desservi par logettes ou silos : poubelles grises les lundi, mercredi et vendredi ; poubelles "Je trie" le mardi ou le jeudi selon le secteur.

- **Habitat individuel** : poubelles grises le mercredi (sauf Murier) ; poubelles "Je trie" le mardi ou le jeudi selon secteur ♦



## ■ Mal-logement

### Des aides sont possibles

Le Conseil général de l'Isère, avec l'Anah (agence nationale pour l'habitat), l'Adil (agence départementale d'information sur le logement), la Caisse d'allocations familiales et l'Agence régionale de santé, lance un dispositif de lutte contre le mal-logement en direction des propriétaires et des locataires habitant un logement privé. Peut s'apparenter à une situation de mal-logement et ouvrir droit à une aide technique ou financière un logement dangereux, non étanche, pas ou mal chauffé ou qui ne permet pas une hygiène correcte. Un numéro vert (appel gratuit depuis un fixe) est mis à disposition des personnes potentiellement concernées : 0 800 300 163. ♦

## ■ Solidarité

### Concert

Dimanche 14 avril à 17 h 30, à la maison de quartier Fernand-Textier, les groupes vocaux Chrominotes et les P'tits Cœurs chantent pour les enfants atteints d'autisme. Concert organisé par l'association Autisme besoin d'apprendre Isère.

Prix d'entrée : 10 et 5 €. Réservations 06 13 64 41 18 ♦

## ■ Erratum

### Déchetterie

Une erreur s'est glissée dans l'article concernant la déchetterie publié dans le numéro de mars de SMH Mensuel. Gratuits pour l'ensemble des particuliers, les services de la déchetterie sont payants pour les professionnels, à l'exception du dépôt des papiers, cartons et ferrailles ♦

**E.LECLERC**  
SAINT-MARTIN-D'HERES



**TOUS LES MARDIS**

RECEVEZ



DE 25 À  
49,99 €  
D'ACHAT

**POUR TOUT ACHAT  
EN MAGASIN**

à partir  
de 50 €  
D'ACHAT

RECEVEZ



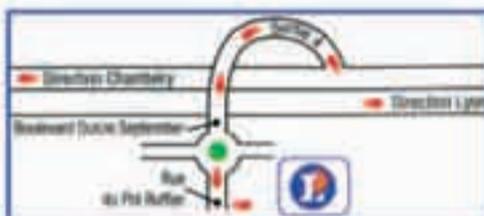
OFFRE NON CUMULABLE.  
Exemple : pour 100 € d'achat,  
vous recevez 5€



OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS  
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ **GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC - non rétroactif en magasin

**E.LECLERC**  
SAINT-MARTIN-D'HERES  
Rocade Sud - Sortie 4  
Rue du Pré Ruffier



**OUVERT**

Lundi, Mercredi et Jeudi :  
8h30-12h30 / 14h00 - 19h30  
Mardi : non-stop 8h30-20h00  
Vendredi : 8h30-20h00  
Samedi 8h30-19h30

À DÉCOUVRIR DANS VOTRE PARAPHARMACIE

OFFRE SPÉCIALE DU 17 AU 27 AVRIL 2013



**Ticket  
E.Leclerc  
30%**  
Avec la carte

Sur tous les produits  
présents en magasin  
des gammes  
TURBODRAINE  
et TURBODÉTOX<sup>®</sup>

**TURBODRAINE  
ET TURBODÉTOX  
FORTE PHARMA**  
Draine et purifie votre corps  
naturellement<sup>®</sup>.

**Ticket  
E.Leclerc  
30%**  
Avec la carte

Sur tous les produits  
présents en magasin  
de la gamme PHYTOBRONZ<sup>®</sup>



**PHYTOBRONZ ARKOPHARMA**  
Préparez-vous de beaux jours !  
PhytoBronz vous accompagne dès les premiers  
rayons de soleil. Tous types de peaux<sup>®</sup>.



**DÉODORANTS VICHY**  
Une réponse efficace  
pour chaque besoin.

**NOUVEAU** : déodorants  
anti-traces (jaunes, blanches,  
sans effet carton),  
et anti-transpirants 48 heures.

**Ticket  
E.Leclerc  
30%**  
Avec la carte

Sur tous les produits  
présents en magasin  
de la gamme  
des DÉODORANTS VICHY<sup>®</sup>

AVEC VOTRE CARTE E.LECLERC, VOS MARQUES PRÉFÉRÉES VOUS RAPPORTENT DE L'ARGENT<sup>®</sup>  
Pour bénéficier des "Tickets E.LECLERC", venez retirer votre Carte E.LECLERC à l'accueil de votre magasin. Carte 100% gratuite  
et disponible immédiatement.

Offres en Ticket E.LECLERC non cumulables avec les produits des gammes bénéficiaires d'un autre Ticket E.LECLERC ou d'une autre promotion. Complètement alimentaire, à utiliser dans le cadre d'une alimentation saine et équilibrée et d'un mode de vie sain. "Ne dispense pas d'une protection solaire adéquate. La Carte E.LECLERC fonctionne dans tous les magasins participants et vous permet de cumuler des bons d'achats en "Ticket E.LECLERC" sur présentation de la Carte E.LECLERC en caisse. Les "Tickets E.LECLERC" sont valables dès le lendemain de leur attribution, cumulables sur la Carte E.LECLERC, et utilisables sur tous les produits de l'ensemble des gammes E.LECLERC participant au programme de fidélité (hors carburant et alcool). Les offres bénéficiaires d'un Ticket E.LECLERC seront limitées à 10 produits par foyer par opération. Si une carte E.LECLERC n'est pas utilisée durant 14 mois, les Tickets E.LECLERC seront automatiquement réintégrés du compte carte. Le moment de vos achats doit être supérieur ou égal à celui de vos "Tickets E.LECLERC". Dans le cas contraire, il n'y aura pas de rendu de monnaie. Pour tout renseignement complémentaire sur les "Tickets E.LECLERC", adressez-vous en magasin. Les avantages consommateurs "Tickets E.LECLERC" et services immédiates en caisse attribués par le fournisseur sont délivrés pour son compte par les centres E.LECLERC. Les offres présentées dans ce document sont valables pendant la durée du programme. Les prix des produits ont été actualisés en quantité suffisante pour répondre à la demande. Les informations ne sont données qu'à titre indicatif et sous réserve d'erreurs typographiques. Photo non contractuelle.

**La Parapharmacie**  
E.Leclerc

Dépenser moins pour se sentir bien

**E.LECLERC ÉCHIROLLES - ESPACE COMBOIRE**  
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h00